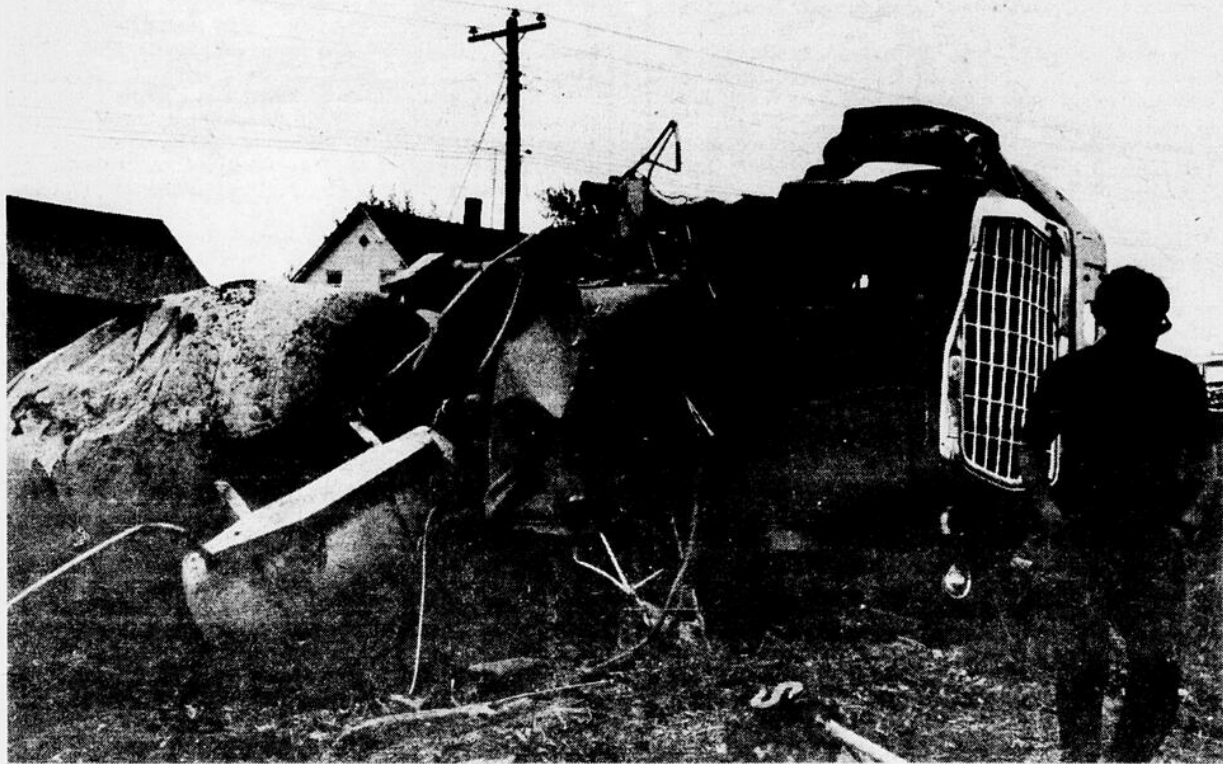




La route est toujours dangereuse

Une bétonnière, transportant du ciment, a capoté mercredi dernier, sur une route secondaire près de St-Gabriel, lorsque le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule dans une pente. Il n'a pas été blessé mais le lourd camion est en piteux état.

D'autres détails sur les accidents routiers, qui se multiplient dangereusement, vous sont donnés dans cette édition.

● page A-9



Hebdomadaire régional

72e année, no 20 Rimouski 4 juin 1975 .30

4 cahiers - 80 pages

cahier A

**Bill privé
pour le parc
industriel** ● p.A-8

Radio-Canada

Une "mini-salle" de presse

● page A-3

Exclusif

Le manifeste du M.N.Q.

● page A-15

La Chambre de Commerce de Matane

Contre le vidage des forêts

● page A-3

ÇA S'DIT dans L'QUARTIER

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Jean-Marie Duret, de l'Uqar, opéré la semaine dernière à l'Institut de cardiologie de Montréal.

C'est en fin de semaine que les parcs de Rimouski, de Matane et de Port-Daniel ont été ouverts aux pêcheurs et aux amateurs de plein air.

Le maire de St-Ulric, Mme Fernando Desrosiers, laisse espérer que les travaux d'aqueduc et d'égout tant attendus [\$900,000] pourraient débiter prochainement.

Soeur Irène Jacques, s.s.r., est revenue de Los Angeles, où elle a passé quelques semaines au chevet de son frère Victorien.

Depuis peu, une jeune fille à la salle des nouvelles de CJBR: Mlle Claudette Canuel.

Le congrès régional 1975, de la Fédération no 2 des Fermières se tiendra à Pointe-au-Père, le 18 juin. Le thème: Fermière, te connais-tu?

Tous les foyers devraient posséder le Guide de dépannage du citoyen un livre de poche de 475 pages [tiré à 50,000 exemplaires] publié par la Documentation québécoise, service relevant de l'Éditeur officiel du Québec. Rien que \$1.50 pour une mine d'informations indispensables.

Au Québec, dans le groupe de 65 ans et plus, il y aurait 78 hommes pour 100 femmes.

La coordination des études en vue de réaliser le traitement des données par ordinateur d'ici le 1er janvier 1978 se poursuit à la Fédération des caisses d'établissement.

Mme Claire Desjardins, de Matane, de l'exécutif diocésain de l'Afés, était au nombre des délégués de l'Est du Québec, au Carrefour tenu à l'Université Laval dans le cadre de l'année internationale de la femme.

Qu'on se rassure! La punaise d'eau [ou le belostome] venu sûrement de régions tropicales, s'échouer, sur une pelouse au sud de la ville, dont on publiait la photographie en page 5 dans notre dernière édition, n'est plus une menace pour personne. Dans le formol pour une collection!

M. Jean-Louis Plante assume depuis le 1er juin la Direction du service de l'audiovisuel à l'Uqar.

Le Dr. M. Veilleux sera le conférencier au congrès Lacordaire qui se tiendra à Pointe-au-Père le 8 juin.

Ouverture du Parc provincial de la Gaspésie pour la pêche sportive seulement le 14 juin. Avec deux semaines de retard.

MM. Achille Rousseau de Ste-Luce-sur-Mer, François Lavoie, de Mont-Joli, Adéodat Bernier et Raoul Rioux, de Matane, ont participé vendredi à Québec à la journée d'études de la Fédération du Gîte sur le bill 21 devant réagir le contrôle et l'émission des permis de vente d'alcool.

M. Pierre Samson, animateur permanent à l'Association régionale des loisirs pour handicapés, entrera en fonction le 16 juin avec bureau au CLEQ à Rimouski.

Le Dr Michel Chrétien, médecin de notoriété internationale, qui portait la parole devant l'Association du diabète de Rimouski, la semaine dernière, est bien le frère du ministre Jean Chrétien.

Trois des six camps de vacances subventionnés par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports de l'Est du Québec, qui ouvriront leur sport à la fin de juin, sont situés dans le Bas St-Laurent: le camp Sable chaud à Val-Brillant, la Colonie du Cap-a-l'Orignal (Bic) et Soleil et Verdure du Mont-Comi (St-Donat).

Réginald Canuel, 33 ans, de Matane, militaire à la base de Valcartier, a reçu plusieurs coups de couteaux à l'abdomen au cours d'une altercation survenue dans la cour d'un hôtel à Val-Bélair.

Dans les établissements de détention au Québec en 1973, sur un total de 30,888 détenus, il y avait 1,573 femmes, soit 5.1% dont 51% purgeaient des sentences de 8 jours ou moins. Aucune évasion de femme.

La direction générale des Télécommunications et la direction générale des Services techniques du ministère des Communications sont désormais représentées au bureau de Communication-Québec à Rimouski [337, Moreau 723-2250] par MM. Guy Bergeron et Normand Gagné.

Le cadet-capitaine Marcel St-Louis, vient de se mériter le trophée Lord Strathcona au terme de la revue annuelle des cadets de l'Armée à Matane ainsi qu'un voyage d'études en Allemagne avec les forces régulières, cet été.

MM. Emmanuel Landry, Yvon Gendron et Gilles Nadeau, c.g.a.: participeront à Drummondville, le 7 juin prochain, à l'assemblée générale annuelle de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés.

Les Chevaliers de Bacchus de Rimouski tiennent une dégustation le 15 juin à l'Auberge des Gouverneurs. C'est à 18H30.

Odette et Bernard Truchon de Bic sont les heureux parents d'un garçon qu'on dénommera Mathieu. Félicitations.

Les AFEAS: celle de Sacré-Coeur se réunit à la Chanterelle, le 13 juin, à 20 heures; à Ste-Odile, c'est au sous-sol de l'église, le 9 juin à 20 heures.

Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec tient son assemblée générale annuelle samedi et dimanche au Collège de Rimouski.

Une réunion de l'Amicale des anciennes élèves de l'Institut familial de Rimouski est prévue pour le 14 juin dans le cadre des fêtes du centenaire de l'arrivée de la fondatrice des Soeurs du St-Rosaire.

C'est aujourd'hui que le Comité des citoyens [ennes] de St-Gabriel fera connaître aux journalistes des détails inédits sur l'implantation des serres de l'arrière-pays.

Un bingo nouveau genre à la salle paroissiale à la cathédrale samedi soir, 7 juin, à 20 heures: puisque les prix seront des pièces d'artisanat seulement.

Soixante-dix maiers ont participé, samedi, à Amqui, au congrès ou assemblée générale annuelle de la Conférence municipale de l'Est du Québec [Comeq]. Une réussite.

Décès à Québec, vendredi, de Mlle Mimi (Emilienne) Tremblay, infirmière, autrefois de Luceville. Elle était la fille de feu Emile Tremblay, négociant.

Les cadets de l'air de Rimouski terminent leurs activités pour la présente saison. A ce titre, il y aura revue annuelle samedi le 7 juin, à l'école Ste-Agnès. Le tout débute à 14 heures, pour la parade et l'inspection par la major Parker attaché, à la division de l'Instruction francophone à Québec.

On pourra aussi visiter des kiosques et la journée sera clôturée par un goûter et la remise des trophées.

A l'occasion de l'assemblée générale des CGA de la région, le 24 mai, les épouses des congressistes ont eu l'opportunité d'assister à une démonstration de soins esthétique par Mlle Odette Ouellet, esthéticienne à la Cave de Beauté.

Elles ont pu visionner un film suivi d'un exposé fort intéressant sur les bijoux par M. Théo Parent, de la bijouterie St-Germain. Les organisateurs du congrès remercient les propriétaires des deux entreprises de leur collaboration.

L'association culturelle des arts plastiques et d'artisanat de Rimouski-Est informe la population qu'elle tiendra son exposition annuelle à la mairie de Rimouski-Est les 5, 6 et 8 juin, de 13 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à Walter Ruest, directeur général de CJBR, aux prises avec des problèmes de santé.

Les secrétaires de CHLT-TV de Sherbrooke organisent la Semaine du patron, du 16 au 20 juin. C'est une initiative locale que les organisatrices souhaitent voir se généraliser.

Aujourd'hui, mercredi le 4 juin, le Dr Guy Drolet fête son Xe anniversaire de naissance. Pour ce faire, il ira s'offrir quelques truites pour son dîner d'anniversaire. Quant à sa jolie épouse, elle "sautera" un an le 9 de ce mois.

Le 15 mai, à la salle de St-Anaclet le club de l'Age d'or de la paroisse, en collaboration avec le Cercle des fermières, a organisé une fête pour élire la maman de l'année. Le sort a favorisé Mme Charles Ruest. Elle fut couronnée par Mme Victorin Rioux, l'élue de l'an dernier.

Mercredi le 11 juin, le Cercle des fermières de St-Anaclet tiendra son exposition annuelle à la salle de l'église. La visite est permise de 16 à 22 heures.

Le congrès régional de la Fédération no 2 des Cercles de fermières aura lieu mercredi le 18 juin à Pointe-au-Père. La représentante de la fédération provinciale sera Mme Marie Tremblay.

Sylvie Leclerc de Carleton, André Bourdages de Matane, Daniel Boucher de Biencourt, Louis-Jean Blacquièrre de St-Alexis, Monique Lavoie de Notre-Dame du Lac, sont les boursiers de l'Assomption mutuelle-vie dans le but de poursuivre leurs études.

Un précis d'information facile à comprendre et intitulé "Des arbres.. au papier" vient d'être publié par le Service canadien des forêts. On y trouve un résumé des procédés menant à la transformation du bois en papier. On peut se procurer gratuitement cette brochure en s'adressant au Centre de renseignements, ministère de l'Environnement, Ottawa [Ontario].

Le club de bridge de Rimouski a un nouveau conseil d'administration: Mme Ida Ouellet est nommée présidente. Elle est secondée par Fernand Grenon (vice-président), Jean-Paul Gagnon (gérant), J.C. Ouellet (trésorier), Mme Mona Pelletier (secrétaire), Pierre Morel, Guy Viel, Mme Gaétane Fournier, Antonin Rioux, J.G. D'Anjou et Mme Colette Lavoie (directeurs).

La Semaine de la santé mentale se tient du 4 au 10 juin, sous le thème "Comment ça va?".

L'AFEAS de St-Germain se réunit à la salle paroissiale le 10 juin à 20 heures.

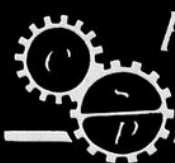
Samedi le 14 juin se tiendra au Château Frontenac à Québec un important séminaire en marketing-publicité. Sous la direction de Raphaël A. Marcus, professeur à l'université McGill en marketing management et advertising management.

Notre journal sera représenté par notre directeur des ventes et nos publicitaires.

L'appel à la solidarité féminine de Mgr Gilles Ouellet, le 30 mai, pour vivre le thème de l'AFEAS "présente à la société" a-t-il été compris de toutes les aféasistes réunies à Matane. On pourrait en douter à voir le cercle Aféas de St-Germain [par son exécutif] appuyer par résolution la candidature d'un homme au poste de commissaire d'école contre une Rimouskoise.

Le secteur de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine s'est signalé par sa générosité à la récente campagne 1975 par le parti Québécois. 200 souscripteurs de plus et plusieurs milliers de dollars aussi.

**C'est à ma
caisse pop
que
j'emprunte!**



**Equipements St-Paul
Rimouski Ltée**

355 LEONIDAS, RIMOUSKI
TEL (418) 724-5215 TELEX . 011-8-6385

VENTE ET SERVICE DE:

**CAMIONS
CANADIAN
KENWORTH
LTD.**

DISTRIBUTEUR **CUMMINS**
PIECES **DETROIT DIESEL**

NOS 10 PORTES POUR PLUS DE SERVICE

COR Clinique
d'Optométrie
de Rimouski

examens de la vue, verres de contact, rééducation visuelle

OPTOMETRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D.
Dr Renaud Dumais, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D.

Galeries La Grande Place

Rimouski, Tél.: 723-9283
723-9284

Radio-Canada

Une "mini" salle de presse

Devant le CRTC, mardi dernier, à Sherbrooke, Radio-Canada par la voix de ses représentants, Pierre Desroches et Jean-Jules Trudeau, du service de la planification de la Société, a fait une demande pour un répéteur MA devant retransmettre les émissions de CBGA, à Matane. Pour Rimouski.

Selon M. Michel Campagna, représentant du comité radio-télévision de Rimouski, qui était le délégué de plusieurs organismes à cette audition, il y eut une surprise agréable. Dans cette demande, Radio-Canada spécifie l'utilisation de deux journalistes à plein temps à Rimouski avec l'établissement de l'antenne réémettrice.

Il est bien évident que cet amendement à la demande initiale de Radio-Canada exige l'établissement d'un bureau local à Rimouski, en même temps que l'installation du réémetteur.

A ce moment-là, la délégation de Rimouski, formée de Michel Campagna et d'Etienne Héroux, a voulu elle aussi amender son texte initial, dont nous avons fait état dans une édition précédente, affirmant que la décision de la Société d'Etat est une bonne chose devant la carence de la presse électronique à Rimouski.

Pourtant, les deux Rimouskois ont émis l'avis qu'il y aurait des problèmes de diffusion, le correspondant actuel de Radio-Canada à Rimouski se voyant refuser certaines interventions sur les ondes de CBGA, faute de temps ou de disponibilité. En plus, ils ont affirmé que deux journalistes ne sont pas suffisants et que, selon eux, il s'agit d'abord et avant tout d'une étape dans l'implantation de Radio-Canada à Rimouski.

L'amendement proposé par la délégation rimouskoise veut que les deux journalistes engagés par Radio-Canada aient la possibilité d'utiliser le retransmetteur localement pour la publication de nouvelles intéressant seulement la région de Rimouski. Le tout pourrait se faire des studios de l'UQAR ou du Collège de Rimouski.

Le CRTC, par la voix de son président, M. Juneau, s'est dit très sensible à cette prise de position, affirmant que la population de Rimouski réagirait favorablement ou non, selon la décision de Radio-Canada à ce sujet.

La Société a émis la

possibilité que le retransmetteur sera établi à Rimouski à l'automne 1976. Les deux journalistes seront alors immédiatement engagés. Cette date, les représentants radio-canadiens l'ont assuré, ne dépasserait pas cette limite. Il se pourrait même que l'installation se fasse avant.

Pour ce qui est de l'amendement proposé par les deux représentants de Rimouski, Radio-Canada a répondu qu'il exigerait des délais assez importants. Devant ce fait, M. Juneau a insisté pour que Radio-Canada fasse un partage équitable des 6 heures de diffusion locale à CBGA, entre Rimouski et la Gaspésie. Pierre Desroches a répondu qu'il allait de soi que le partage se fasse, sans pour autant préciser le nombre d'heures alloué à chaque région. Le CRTC a alors indiqué que ce partage indispensable serait une des conditions à l'allocation du permis.

ET L'ETABLISSEMENT DES STATIONS?

Ausujet de l'établissement de stations de Radio-Canada à Rimouski, on a longuement discuté sur la philosophie radio-canadienne à ce sujet, amenant quelques divergences d'opinion, surtout sur l'échéancier. Au niveau du partage des régions, comme l'a déjà exprimé Jean-Jules Trudeau, il ne fait aucun doute.

Radio-Canada fait présentement une étude exhaustive de toutes les hypothèses d'implantation à Rimouski. Les représentants de la Société ont pris l'engagement de déposer formules, échéanciers et demandes de permis aussitôt après la prochaine réunion du conseil d'administration de Radio-Canada, en septembre.

La société considère la possibilité de financement par la société d'expansion comme les autres hypothèses. Le groupe de Rimouski a insisté auprès du CRTC pour dire que c'était la formule idéale et la moins coûteuse à tous les points de vues. Et Radio-Canada n'a pas démenti cette affirmation.

Radio-Canada avait annoncé en décembre l'établissement d'un poste de TV à Rimouski. Il n'a pas fait la demande au CRTC lors de cette audience de mai.

Là encore, la société d'Etat étudie les diverses hypothèses d'implantation qui ne nécessiteraient pas

(suite à la page A-10)

A Matane

La Chambre de commerce s'en prend au vidage de la forêt

La Chambre de commerce de Matane a fait parvenir au ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, une lettre de protestation devant le massacre de la forêt domaniale de Matane. On affirme, dans cette lettre, que cette forêt est surexploitée et qu'elle sera complètement vide d'ici 5 ans.

La Chambre de commerce rappelle d'abord que le gouvernement lui-même a constitué cette forêt domaniale "afin d'assurer la stabilité économique de la

ville et de la région de Matane".

Le MTF aurait fixé, alors, à 16 millions de pmp (pied mesure de planche) par année, la coupe maximale autorisée dans cette forêt de 350 milles carrés de superficie.

Mais selon la Chambre de commerce, il s'est coupé 34 millions de bois en pmp en 1973-74 et on prévoit en couper 35 millions en 1975. La coupe réelle est donc de plus de deux fois supérieure à celle qui est admissible. La Chambre de commerce conclut que dans 5 ans il n'y

aura plus de bois à Matane.

De plus, les signataires de la lettre soulignent que la plus grande partie du bois qui est coupé dans la forêt domaniale est exportée à l'extérieur de la région, alors que cette réserve de matière ligneuse avait été créée pour assurer la stabilité économique de la région.

La Chambre de commerce affirme aussi que les petits contracteurs ont de la difficulté à obtenir un permis de coupe, alors que le ministère ne se gêne pas pour accorder ces permis aux grosses compagnies qui

ne demandent qu'à vider la forêt avant d'aller ailleurs.

La lettre rappelle au ministre Drummond que les Sociétés d'exploitation des ressources ne parviennent pas à vendre le bois qu'elles ont récupéré dans le cadre des travaux sylvicoles.

La Chambre de commerce s'interroge aussi sur le fait que le ministère des Terres et Forêts accepte les coupes exagérées "quand le Service de la recherche biologique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se plaignait, dans une lettre datée du 25 avril 1974, que dans le Parc de la Gaspésie (forêt domaniale des Schickshock) on coupe annuellement 25 millions pmp de plus que ce que prévoit le plan quinquennal."

Faisant allusion au programme de reboisement du ministère, les Matanais se demandent si ces arbres que l'on plante ne sont pas destinés, lorsqu'ils auront grandi, au grandes compagnies comme la Price Brothers, l'Hammermill, la James Richardson ou la Bathurst. A ce moment, affirme la Chambre de commerce, la population aura diminué et les compagnies auront toute la place.

La lettre demande au ministre Drummond de prendre les mesures pour mettre fin à cette situation immédiatement et elle demande si le gouvernement tient réellement à sortir la Gaspésie du bois ou à sortir le bois de la Gaspésie. "En ce moment, dit-on, on est porté à croire que seule la dernière alternative vous intéresse".

N.P.

N.P.

OD-1

Dévoiler toute la manigance des concessions forestières

En plus d'appuyer la Chambre de commerce de Matane qui vient de se prononcer contre le massacre de la forêt domaniale de Matane, l'Opération-Dignité-1 demande au syndicat des producteurs de bois de dévoiler au public toutes les manigances qui se passent au niveau des concessions forestières.

Dans un communiqué qui a été remis à la presse, OD-1 accuse le gouvernement d'avoir un visage à deux faces. D'un côté, affirme OD-1, l'Etat favorise la naissance des sociétés d'exploitation des ressources, mais d'un autre côté, le gouvernement dilapide et détruit nos ressources forestières telle la réserve domaniale de Matane. La faune serait mise en péril dans cette région, selon OD-1, et les forestiers tomberont en chômage après le massacre complet de la forêt.

OD-1 se demande si, dans ce contexte, les Sociétés d'exploitation ne sont pas des "petits monstres", aux prises avec la paperasse gouvernementale et les retards bureaucratiques.

OD-1 déclare, dans son communiqué, que la population est fatiguée de se faire conter des histoires. Une d'elles s'intitule "Aménagez la forêt et plantez des petits arbres pendant que les grosses compagnies sérieuses vont faire de la grosse argent avec les forêts publiques (mot qui veut dire: ouvet à tous)".

L'Opération-Dignité-1 invite le syndicat des producteurs à faire un relevé complet de toutes les manigances qui se passent

au niveau des concessions forestières et à ne pas se gêner pour faire connaître au public les choses que les syndiqués connaissent déjà.

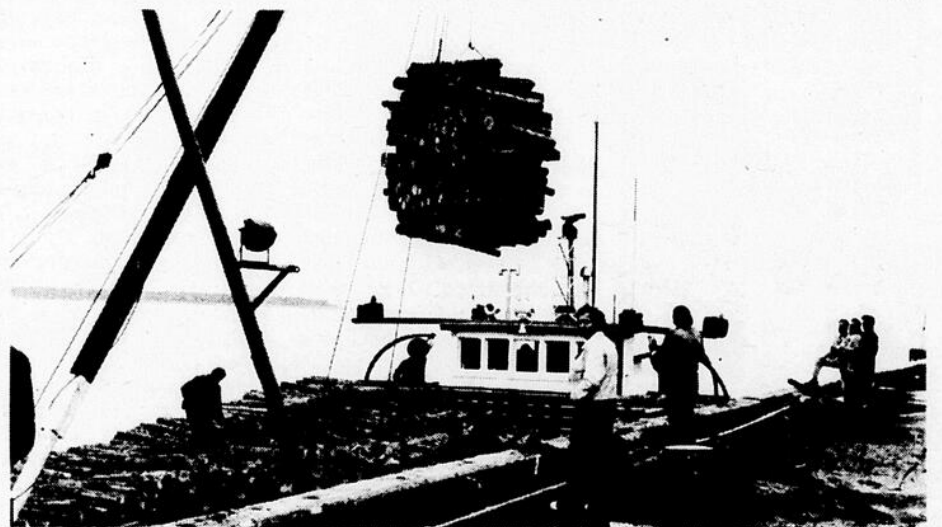
Le communiqué rappelle que l'on a dit aux petits producteurs que le marché est à terre et qu'ils ne pourront pas vendre les 122.000 cordes de l'an dernier. Mais OD-1 se demande ce qu'il se passerait si la corruption cessait dans le domaine du bois. "Est-ce que, déclare-t-on, les Sociétés d'exploitation des ressources ne pourraient pas obtenir le débouché dont elles ont besoin pour écouler le bois qu'elles coupent lors de leurs travaux sylvicoles?"

OD-1 suggère, sous forme de question, que les compagnies soient, dans une première année d'existence,

obligées d'acheter le bois des Sociétés d'exploitation.

Le signataire du communiqué, M. Pierre Dufort, président d'OD-1, citant un éditorial de "Nation's Business", affirme que la stratégie de M. Bourassa nécessite des changements de base s'il veut éviter une confrontation explosive. M. Bourassa doit, souligne M. Dufort, s'occuper dès maintenant de prendre en main tous les domaines de la corruption au lieu de frapper uniquement les unions ouvrières. M. Dufort termine en disant qu'il connaît "un paquet de cultivateurs et de forestiers qui ne demanderaient pas mieux que de débarquer 'la gang de Québec' parce qu'elle ne s'occupe pas des petits pour ne s'occuper que des gros".

N.P.



On continue la "pitoune"

La pitoune, comme le chante si bien Vigneault, est l'un des éléments importants de transbordement au port de Rimouski-Est. Des caboteurs viennent tous les jours effectuer des chargements importants de ce bois pour divers coins de la province.

[Photo P.E. Marcel Thériault]

PHARMACIE MARQUIS

102 ST-GERMAIN OUEST, RIMOUSKI, TEL.: 723-3338

URGENCE: 723-7633

Yvon Marquis, Pharmacien

ENEZ VISITER NOTRE COMPTOIR D'ESCOMPTE

HEURES D'OUVERTURE

Semaine: 9H. A.M. à 9 H. P.M.

Dimanche: Voir: Cédule

rotative des 5 Pharmacies de Rimouski

éditorial

Faut-il tuer nos meurtriers?

Le débat sur la commutation de la peine de mort au Canada va bientôt entreprendre une autre ronde au Communisme, pour changer ou maintenir la loi actuelle qui permet au Conseil des ministres de commuer une sentence prononcée pour le meurtre d'un policier.

Le Premier Ministre canadien, M. Pierre Trudeau, laisse entendre que son parti pourrait favoriser l'abolition définitive de la peine de mort, et sa mutation en une sentence sévère moins vengeresse et plus rigide au niveau des libérations conditionnelles.

Tout dernièrement, le député de Rimouski aux Communes, M. Eudore Allard, a fait parvenir à ses électeurs une lettre circulaire leur demandant d'exprimer leur avis sur cette question tant controversée.

Voici les questions: "Pensez-vous que la peine capitale vaut mieux qu'une détention perpétuelle? Pensez-vous que la peine capitale est un moyen utile pour diminuer le taux de criminalité au Canada? Est-ce que l'accroissement du taux de criminalité vient de la suppression de la peine capitale? Selon vous, par quoi pourrions-nous remplacer la peine capitale au Canada? En d'autres mots, existe-t-il d'autres solutions que la peine capitale pour empêcher le taux de criminalité et protéger la société? Si vous êtes pour le rétablissement de la peine capitale, dans quels cas pensez-vous qu'elle devrait être appliquée?"

Ce geste posé par notre député exprime envers ses électeurs une attention particulière qui l'honore; nous aurions aimé cependant que le questionnaire montre plus de neutralité, malgré que le parti Créditiste du Canada, dont il est le whip en Chambre, demande le rétablissement de la peine capitale; c'est du moins la position officielle de son chef, Réal

Caouette. Suite à ce sondage, plus de 85% des gens qui ont répondu montrent une préférence pour le rétablissement de la peine capitale.

Dans ce débat sur la peine capitale, nous devons retenir deux points qui motivent notre orientation, soit l'efficacité sociale de la peine de mort et la responsabilité de la collectivité et de l'Etat.

Sur ce premier point, nous pourrions nous demander si le rétablissement de la peine capitale peut empêcher les bandits et les désespérés de commettre leur crime. En notre for intérieur, nous doutons fortement que le présumé meurtrier pense sainement au geste qu'il posera et à ses conséquences funestes. N'agirait-il pas comme le conducteur imprudent qui se croit exempt de tout accident, jusqu'au moment où il se tue et en tue d'autres sur la route? N'agirait-il pas [pour une grande part des meurtriers] en désespéré ou en dérangé mental? Est-ce que la peine de mort imposée peut améliorer la société et faire éviter d'autres crimes? Et enfin, de quel droit humain peut-on tuer celui qui tue?

Autant de questions qui nous portent à croire que la peine de mort, peut très bien être inutile; si on maintient la loi du talion, cela ne prouve pas qu'elle améliore l'état de la collectivité. Tuer un meurtrier, c'est peut-être imposer la loi la plus simple, la plus expéditive mais aussi la plus facile pour l'Etat; ce serait aussi agir avec l'inconscience du geste meurtrier du criminel.

Commuer la peine de mort en une autre sentence exige de l'Etat un effort certain pour trouver une peine qui saura tenir compte de l'importance et de la gravité de l'atteinte à la vie d'autrui.

La grande question, à la suite de la position du solliciteur général, M. Allman, en faveur de

l'abolition de la peine de mort, est peut-être de savoir ce que l'Etat va faire avec ceux qui présentent une réelle menace pour la sécurité publique, et comment clairement le savoir. Ne devrait-on pas entre autres renforcer la loi de la libération conditionnelle s'il est prouvé que cette loi est défaillante et laisse des bandits répéter leur crime?

Si nous comptons au Québec, depuis le début de l'année seulement, 115 meurtres, nous ne pouvons aussi nous empêcher de nous interroger sur la valeur de notre système social qui permet l'éclosion de tant de crimes contre la vie.

Jusqu'à quel point la société dans laquelle nous vivons ne favorise-t-elle pas le désespoir la corruption et la haine? Il y aurait là sans doute matière suffisante pour une commission d'enquête. Est-ce que l'Etat, qui ferme les yeux sur le commerce de la viande avariée n'est pas aussi un peu responsable de cette situation sociale lamentable? Ne favorise-t-il pas, par son manque de rigueur dans l'application de ses lois, et de la justice sociale entre personnes moins aptes à se défendre et d'autres plus filous, à rendre l'une victime et l'autre exploiteur? Puis ainsi à favoriser, pour certains, des réactions violentes et criminelles?

Selon M. Trudeau, si un meurtrier sur mille mérite la peine de mort, faut-il pour cela l'imposer à tous? Nous le croyons difficilement, tout comme nous ne pouvons blanchir notre conscience collective des crimes commis dans la société, sans pour cela laisser impunis les coupables de meurtres jugés prémédités.

Nous sommes tous aussi, individuellement, les responsables de la qualité de la vie de notre société, et chaque jour nous y contribuons par nos paroles et nos actions.

Louis PINEAU

Garnet du mercredi



Il suffit de quitter la route nationale à deux voies à l'ouest du village de l'Isle-Verte, pour accéder à la "trail" nationale dans le comté provincial de Rimouski pour comprendre l'urgence nécessaire de compléter à tout prix et dans les plus brefs délais ce tronçon routier qui nous relie honteusement au reste de la province. A quand des réponses franches sur ce sujet de la voirie?

NOUS sommes allés à Sherbrooke pour les audiences publiques du Conseil de la Radio-Télévision canadienne. Par-delà toute considération de quelque nature que ce soit, il faut rendre hommage au travail honnête et courageux de Michel Campagna, porte-parole

autorisé de la Cité de Rimouski, de la Chambre de commerce locale et de l'Association des marchands de Rimouski. Il a abattu une besogne très ardue mais d'une vigueur et d'une objectivité remarquables sur l'ensemble du dossier, mais surtout face à la venue de Radio-Canada. On ne pouvait faire plus, ni mieux!

INCIDEMENT, les marchands de l'ouest de la ville entreprendront dans un avenir immédiat une action d'envergure pour rétablir la présence et l'importance de ce secteur commercial à l'échelle régionale. Selon notre source d'information, les hommes d'affaires de l'ouest rimouskois voudront reprendre le dialogue avec les autorités municipales afin de connaître le point de vue et les objectifs de l'administration St-Hilaire, surtout en matière de stationnement et même de modification à apporter à la rue St-Germain ouest. On n'écartera pas l'idée d'un mail afin de faciliter la circulation du client-piéton dans ce secteur. Mais il faudra attendre plusieurs semaines avant d'évaluer les chances d'aboutissement de ce mouvement dont les implications financières et commerciales atteignent les millions de dollars dans

Rimouski.

LA MARINA s'impose de plus en plus au port de Rimouski-Est! Il faut voir les propriétaires d'embarcations, voiliers ou yachts pour réaliser l'absence malheureuse d'équipements susceptibles de favoriser la pratique des loisirs sur le fleuve. Le simple amarrage au quai constitue un danger permanent pour les propriétaires et les navigateurs. Ces bateaux sont à la merci d'un simple mégot de cigarette. On nous dit que les intéressés ont fait tenir, à la demande même du ministère, un document de travail complet au sous-ministre Champagne. Des mois se sont écoulés depuis et aucune réponse n'est parvenue aux auteurs du rapport. A quand la réalisation de la marina promise depuis des années? Faut-il toujours que chaque dossier socio-économique se termine par une interrogation?

BONNE FETE: à Marguerite Tremblay, l'infatigable secrétaire de la Société du cancer de Rimouski, le 4 juin, Me Ronaldo Raboin le 5, l'omniprésent et toujours vaillant Denis Malenfant de CJBR-TV le 6, Jean Ouellet, Claude Ouellet et Christophe Bérubé le 8, et

l'abbé Léonard Parent de l'hôpital St-Joseph, à qui nous présentons nos vœux personnels d'amitié fidèle.

LES INDISCRETIONS: le terrain vague à l'ouest de la rue Monseigneur Plessis et voisin de la maison de la SNEQ constitue à la fois un danger avec son ruisseau pollué et une disgrâce pour ce quartier!... Rencontré, en ville en fin de semaine dernière, B.A. Bénéteau venu servir de témoin à un de ses fils qui se mariait. La balance de son séjour s'appelait: le club Dépôt et du repos... Roger Doucet roule la nouvelle Cadillac compacte. Un sommet sur quatre roues avec une multitude de gadgets!... Un troisième cardiologue viendrait se joindre à l'excellente équipe de Bélanger et Jalbert à l'hôpital St-Joseph. Il s'agit du docteur Habib H. Guilha d'origine égyptienne... Lise Desjardins (fille de Berthe et Lucien) complète présentement un tour d'Europe. Fantastique à ce qu'elle nous écrit... Roland Perreault et son épouse nous ont quittés pour un séjour de six semaines en France. A son retour, Roland poursuivra ses études à l'Université de Sherbrooke... Martin Gosselin (Jean-Guy) vient de compléter son cours à l'Institut d'hôtellerie

et de tourisme du Québec. Il est au service de l'hôtel St-Louis cet été mais ira poursuivre ses études sur les vins en France, en septembre. Il a fait des stages dans les plus grands hôtels canadiens depuis

quelques années.

PENSEE: "Lorsque le malheur touche l'homme, il est plein d'impatience; lorsque le bonheur l'atteint, il est plein d'insolence". [Mahomet].

SANDY BURGESS



Publié par l'Echo du Bas-St-Laurent Inc.
Edifice Bellavance Inc. 192 est St-Germain, Rimouski
Case Postale 410, tél. 723-4800
Abonnement: Canada, \$8.50
A l'étranger: \$12.00

Directeur général: Roland Bellavance
Directeur adjoint, chef de la rédaction: Louis Pineau

REDACTION

Chef de pupitre: Laurent Leblond
Journaliste: Norman Plourde
Pigiste: Marie-Claire Ouellet
Collaborateurs: Andrée Gauthier, Sandy Burgess
Sports: J.-Claude Leclerc
Divertissement: Laurent Leblond

Chroniqueurs: Louise St-Pierre, Jocelyne Richard, Céline D. Rousseau, Philippe Etchécoar, Jules Lambert, Ernest Simard, Alain Gagnon

Caricaturiste: Christian Girard
Secrétaire de rédaction: Lise Morin
Photographe: Michel Jean
Correctrice: Jeanne-Mance Banville

PUBLICITE

Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Publicitaires: Richard Paré, Jean-Guy Caron, Gaston Lamarre
Graphiste: Jean-Marc Fillion
Secrétaire: Diane Plourde

CIRCULATION

Gérant du département: Armand Arguin
Service de l'abonnement: Sylvie Ruest
Abonnement: Mme Evangéline Roussel (739-4949)
Comptabilité: Raynald Lavoie

Courrier de seconde classe: enregistrement No. 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de la direction.
Imprimé aux ateliers de Bellavance Inc. Membre de l'A.B.C.

OPINIONS

La catéchèse au Langevin

Un autre son de cloche

Rimouski, le 16 mai 1975
Monsieur Roland Bellavance,
Le Progrès-Echo,
Rimouski, P.Q.
Monsieur le Directeur,

Pour faire suite à votre éditorial du 14 mai intitulé "La Catéchèse en crise à Langevin, nous aimerions vous faire entendre un autre son de cloche.

D'abord ce ne sont ni les professeurs de français, ni les professeurs de catéchèse qui avaient convoqué les 375 parents mais bien le Comité d'école qui avait personnellement invité les 750 parents des élèves fréquentant cette école, à une assemblée générale.

Nous appuyons votre éditorial en regard avec le peu de participation des parents.

La catéchèse devait avoir

la deuxième partie de cette rencontre. Les professeurs nous sont arrivés avec un ultimatum. C'est facile de jeter le blâme sur les parents et les élèves. La crise, à notre sens, à plus d'envergure que cela. Deux fois, cette année, nous avons conversé avec les élèves. Chaque fois, ils se sont plaints du manque d'intérêt et de structure de leur cours de religion. Il n'a jamais été question d'abandon de religion. Les professeurs semblent croire que les parents montent les enfants en leur disant que les cours de catéchèse sont inutiles. Ces cours, faisant partie du groupe formation, ont leur raison d'être et devraient être intéressants et bien structurés pour attirer les élèves. Quels moyens prend le Comité catholique pour

renseigner les parents sur les renouvellements catéchistiques? Encore une fois, les parents ont de la difficulté à suivre tous ces changements.

Les demandes concernant une meilleure distribution des élèves, (groupes mixtes) ainsi qu'un besoin de locaux et un personnel suffisant ont été appuyés par le Comité.

Nous souhaitons encore une fois que les problèmes de l'école soient abordés de façon positive avec chaque personne concernée prête à prendre ses responsabilités sans pour cela lancer des torts à droite et à gauche.

Votre tout dévoué,
Le Comité d'école Langevin.
Par Mme A. Dubé



Lettre ouverte à un automobiliste

Tu es assis, à demi-somnolent, bien au chaud et au sec, sur les coussins moelleux de ton automobile et tu regardes défiler, à 60 milles à l'heure, le ruban d'asphalte de l'autoroute. Tu jettes de temps en temps un regard distrait à ton miroir, mais cela ressemble plus à un rite, souvenir du temps lointain où tu prenais des leçons de conduite. Devant toi, dans une longue montée, un camion tire péniblement sa lourde charge, et tu t'apprêtes à le dépasser. Un regard distrait dans ton miroir intérieur, et tu prends la file de gauche, sans juger utile d'utiliser ton clignotant: on est si bien dans ces coussins profonds, le FM débite de la musique si douce, alors on fait le moins de gestes possibles, comme pour pouvoir profiter davantage de la douceur de la suspension.

C'est à ce moment-là que tu sens le choc sur ta portière gauche. En déboitant sans signaler, tu as coupé la route à un jeune couple en moto, qui après une virée au grand air, s'empressaient de retourner à la maison retrouver les deux enfants que la grand-mère a bien voulu garder pour la journée. Tu viens de devenir un assassin... Par somnolence. Quand la police t'a interrogé, tu lui as répondu, en toute bonne foi: je ne les ai

pas vus venir. C'est ce que répondent 75% des automobilistes qui entrent en collision avec les motocyclistes, des gens comme vous et moi, qui pensent simplement qu'il est plus agréable de rouler au grand air sur des motos silencieuses et non-polluantes, plutôt que de s'enfermer dans une boîte de

tôle malodorante et assoiffée d'essence.

Automobiliste, souviens-toi: le motocycliste a tout autant que toi le droit d'être sur la route, il y occupe même beaucoup moins d'espace. Alors respecte-le.

Nous pouvons encore rester de Bons Amis, si tu veux.

L'OEIL DU PROGRÈS



Le capelan roule

Depuis quelques semaines, on entend parler du capelan et de son "roulement" sur les plages de la région. Un résident de Ste-Luce, M. Ouellet, a amassé un plein camion de ce poisson, lors d'une séance de roulement, dimanche matin. De quoi faire quelques bonnes fritures...

[Photo P.E. Louis Pineau]

Epicierie Nationale Enr.

BIERE-PORTER

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

LIVRAISON JEUDI VENDREDI SAMEDI SOIR

JUSQU'À 10 HEURES

SERVICE RAPIDE 723-6501 339 TESSIER 723-6502

Clermont Dionne

OPTICIEN D'ORDONNANCE

124 St-Germain Est Rimouski
Centre Médical, C.P. 396

LUNETTES
VERRES DE
CONTACT

TEL.: 723-8411
RES.: 723-2519



LIMITE DE VALIDATION: LUNDI SOIR

CENTRES DE VALIDATION

La Tabagie Enr.
1 Grande Place

Hôtel St-Louis
214 St-Edmond

Magasin Co-Op
St-Fabien

City News
102 St-Germain Est

Tabagie de Luceville Enr.
42 des Érables

Mag. J.P. St-Laurent
St-Anaclet

Riki News
140 St-Germain Ouest

Publications Service
146 Evêché Ouest

Epicierie Roland Bouchard
Causapscal

Tabagie St-Robert
286 Michaud

Tabagie Eclair
204 Cathédrale

Marché Viens
Amqui

Tabagie Tremblay
Centre Cooprix

Epicierie R. Sirois
St-Narcisse

Tabagie Tremblay
St-Pie X

AVIS AUX GAGNANTS - NOUVELLE ADRESSE

A COMPTER DU 1ER MAI

2000 Berri (Angle Ontario) Tél: 873-5350-53

Epicierie Lavoie
149 Lavoie

Armand St-Amant
Amqui

Raymond Berger
Sayabec

Epicierie Nationale
Rimouski

Tabagie Tremblay
Centre d'achat Sybrel
Amqui

Kiosque Grande-Place

Epicierie Moreau Enr.
262 Cathédrale

Foyer Musical
Amqui

Epicierie Paul Beaudry
Sacré-Coeur

9e Course 29 mai 1975

A	B	C	D
2	6	3	1

Résultat:

ORDRE: \$1,237.40
DESORDRE: \$53.80

PRIX

107

1758

VENTES TOTALES: \$473,132.

Saint-Fabien

La clinique médicale fermerait

Tout semble indiquer que la Clinique médicale de Saint-Fabien sera fermée dans quelques mois, voire dans quelques semaines. Et la population de Saint-Fabien, Saint-Eugène, Saint-Simon et Saint-Mathieu devra se résoudre à se rendre à Rimouski quand la maladie frappera.

C'est ce qui ressort d'une rencontre des Drs Rosaire Rioux et Emile Bergeron, tenue à la demande de la population, mardi soir dernier, dans une salle de l'église de Saint-Fabien. Le sujet était d'une telle importance qu'une centaine de personnes proches ont tenu à se rendre à l'invitation.

Malheureusement, les personnes présentes ne purent être rassurées de leurs inquiétudes par les médecins de la Clinique, suite aux rumeurs qui circulaient depuis quelque temps dans la population,

rumours qui malheureusement s'avèrent exactes pour une grande part.

Le Dr Rioux déclara au début de la rencontre qu'il n'était pas question actuellement que les deux médecins quittent Saint-Fabien, quoique, dit-il, le service pourra essentiellement changer de forme.

Actuellement, nous devons faire de la garde à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, car 75% de nos revenus proviennent de ces gardes à cause de la fréquence importante de patients qui viennent à la clinique d'urgence. Selon le Dr Rioux, seulement une soixantaine de personnes de

Saint-Fabien fréquenteraient la Clinique médicale par semaine, les autres viendraient de l'extérieur. Le Dr Rioux avoue cependant que près de 2000 patients sont enregistrés à la Clinique médicale de Saint-Fabien.

De plus, il est difficile pour deux médecins d'être toujours disponibles, 24 heures sur 24 et sept jours par semaines, ajoute le Dr Rioux. Il affirma de plus qu'il est rare qu'une municipalité comme Saint-Fabien puisse jouir d'une si grande qualité de services médicaux au Québec.

Pour répondre à la question d'un individu au sujet du déplacement d'urgence, le Dr Rioux

déclare que la personne malade n'a qu'à prendre l'ambulance pour l'hôpital si son état est grave. De toute façon, dit-il, quand un malade ne peut se déplacer, ça devient un cas d'ambulance.

Le Dr Rioux affirme que professionnellement, il est important aujourd'hui, pour un médecin, de s'associer à d'autres afin d'améliorer son approche des maladies de ses patients. La pratique isolée comme autrefois devient maintenant impossible, car le médecin se doit d'échanger et d'apprendre constamment.

Les Drs Rioux et Bergeron prévoient ouvrir un bureau éventuellement au Centre médical de Rimouski, mais croient possible de venir une fois par semaine, ou deux, visiter leurs patients à Saint-Fabien. Deux raisons, entre autres, de leur départ: l'impossibilité d'avoir des

redistributions à l'intérieur de la Clinique médicale pour améliorer le système des dossiers, et le coût élevé du loyer, même si pour l'importance des locaux, ceux-ci paraissent raisonnables, précise le Dr Rioux. C'est ainsi que, peut-être

risque de fermer l'une des plus vieilles cliniques médicales à Saint-Fabien. Pour les gens de cette région, il s'agit d'une perte importante et qui en effraie beaucoup.

L.P.

Commentaire

Foin de la structuration gouvernementale

La structuration, qui neutralise vite élans et énergies, est-elle en train de saboter le comité provisoire consultatif de main-d'œuvre de l'Est du Québec, section Hôtellerie-restauration? Comité né le 12 mai, au terme de huit réunions sectorielles d'information et de sensibilisation sur le territoire par le ministère provincial du Travail et le ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre. Employeurs et employés avaient alors désigné leurs représentants à ce comité. Le consensus semblait établi. On était d'équerre pour oeuvrer selon les politiques énoncées.

Mais voilà qu'à la réunion du 27 mai à Mont-Joli, rien ne va plus. Une volte-face dans les objectifs. Intervention insolite de Tourissimo [Matane], organisme voué à la promotion touristique et non engagé dans la main-d'œuvre, qui court-circuite l'orientation des débats. Pis encore: le président désigné par le comité provisoire est discuté, inacceptable. On redoute la partialité de ses décisions. Autre élément nouveau: la formation toute récente de deux associations d'hôteliers, aux Iles-de-la-Madeleine et à Rivière-du-Loup. Et des rumeurs de petites entités de restaurateurs. Le comité provisoire ne tient pas à être animé par un président étranger aux problèmes administratifs des investisseurs dans l'hébergement-restauration. Il se dit: "écœuré!" Jugeant au surplus qu'il ne reste plus de temps à perdre en tergiversations d'ici l'ouverture imminente de la saison touristique. Et la présence d'un nouveau fonctionnaire, peu informé du dossier, en irrite plusieurs. On se voit accorder un délai de quinze jours pour désigner par lettre un président, mais en accord avec les associations patronales-ouvrières. On nage en pleine confusion. Il ne semble pas qu'on ait possédé toutes les pièces du puzzle.

Puisqu'il s'agit, apprend-on de source bien informée, dans un premier temps, d'améliorer les conditions de travail et la formation de la main-d'œuvre en milieu d'hébergement-restauration, de confier à une firme spécialisée de consultants l'étude et la recherche, dans l'immédiat, des besoins qualitatifs et quantitatifs à cet égard. Dont les recommandations seraient ensuite déferées au comité consultatif régional de main-d'œuvre. Qui seraient appliquées par ordre de priorité par le comité provincial.

Et comme les partenaires employeurs-employés doivent partiellement défrayer les coûts de cette étude [20% - \$2,000], ils hésitent à signer le protocole d'entente. [Même si l'Association provinciale est prête à acquiescer cette note]. En faisant références à l'apport gratuit des hôteliers-restaurateurs pour la formation de personnel qualifié, perdu au terme de l'année touristique pour le bénéfice des grands centres urbains, métropole ou capitale. D'autant plus qu'ils se souviennent que la plupart des recommandations faites au terme de quelques années de recherches par l'Association des hôteliers de Bas-Saint-Laurent-Gaspésie par le comité de main-d'œuvre créé par arrêté ministériel ont été ignorées des centres décisionnels montréalais et québécois.

La structuration engendre la nausée sur le territoire. Ici comme ailleurs au Québec, la manie de l'éparpillement des énergies n'aide pas à la réussite de projets collectifs de développement.

Andrée Gauthier

La COMEQ modifie sa politique d'action

Soixante-dix maires et une trentaine de conseillers, délégués de leurs municipalités, ont participé à Amqui, le 31 mai, à l'assemblée générale annuelle de la Conférence municipale de l'Est du Québec (Comeq) rehaussée par la présence du ministre Victor Goldbloom, des Affaires municipales, du ministre Gérard-D. Lévesque, de l'Industrie et du Commerce, du président de l'Union des conseils de comté du Québec, M. Jean-Marie Moreau, de Verchères (accompagné de son conseiller juridique Pierre Viau).

Les délibérations furent animées par le Dr Yves Godbout, de Rivière-du-Loup. Copie du rapport annuel et de la tournée régionale d'information de la Comeq sur le territoire de l'Est du Québec, déjà livrée à la presse, a l'issue d'une récente assemblée du conseil d'administration, fut remise à chacun des délégués. Les recommandations qu'il contenait furent acceptées globalement ainsi que le principe des journées d'études prévues pour

l'automne afin d'approfondir les problèmes soulevés par le rapport et y trouver des solutions.

Pour éviter des malentendus, et parfois des retraits de membres-

municipalités (ex. Ville de Rimouski), il a été décidé par l'assemblée générale de la Comeq, approuvant l'exécutif et le conseil d'administration, que désormais tout projet de demande d'appui soumis à cet organisme (d'ordre municipal ou relatif au développement régional) aura à subir des contraintes de procédures entraînant une analyse approfondie des dossiers. Exigence qui mettrait l'exécutif à l'abri de décisions rapides, prématurées. Les demandes d'appui à des dossiers seraient catégorisées et devraient être accompagnées d'approbations écrites émanant, selon le cas, des 2-3 des administrations municipales, des municipalités impliquées ou de conseils de comtés. La démocratie serait bien servie. Il faut aussi noter que les

règlements généraux ont été abrogés.

Au banquet de clôture le ministre Goldbloom invita la COMEQ à garder son caractère consultatif au niveau territorial en la félicitant du travail accompli. Dont l'existence donna naissance à plusieurs conférences municipales dans diverses régions du Québec.

Ce n'est pas avant octobre que la Comeq (dont MM. Roger Dion et Rosaire Ouellet ont été désignés pour siéger au CRD) se penchera sur la question des cotisations des membres pour en déterminer le taux. ELECTIONS

M. Roger Dion de Matane, fut réélu président pour un autre mandat. Il sera entouré, à l'exécutif, des vice-présidents, MM. Rosaire Ouellet de Price, du Dr Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, et des directeurs MM. Roger Garon, de St-Denis de Kamouraska, et Jean-Marie Jobin de New-Richmond. Le secrétariat général est assumé par M. Laurent Damboise, seul permanent à la COMEQ.

A.G.

NOMINATION



M. Léonard Gagnon, courtier en immeubles a le plaisir d'annoncer la nomination de M. J. Noel Ouellet, comme agent immobilier. M. Ouellet est avantageusement connu à Rimouski et dans la région et est à votre disposition pour vos transactions immobilières. Bureau situé à la Grande Place, suite 221, à Rimouski.

Bureau: 724-7550
Résidence: 723-2533

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
12 EST, RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI - 724-4106
108, RUE LA FONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP - 862-7286

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$ (minimum \$500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de _____ Rue _____
No _____ Code postal _____
Ville _____ Date _____
Signature _____

Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà consentis.



TRUST GÉNÉRAL

paie sur les
dépôts
de 5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec



Le rapport du Comité des ressources

Aucune précision sur son application

Le rapport que le Comité des ressources de la CAREQ a remis au Comité permanent de l'aménagement du territoire de l'arrière-pays ne contient aucune indication sur les moyens d'application des propositions d'aménagement. Par contre, il définit les objectifs à atteindre et il propose un zonage territorial de l'arrière-pays.

Le Comité des ressources a remis au CRD un document portant sur les propositions d'aménagement intégré des ressources agricoles et forestières de l'arrière-pays de l'Est du Québec. Ces propositions ne contiennent aucune indication sur les budgets qui seront nécessaires pour mettre en branle ce plan d'aménagement et le chapitre portant sur les structures d'exécution reste à venir.

Le rapport définit néanmoins certains objectifs généraux et particuliers, c'est-à-dire propres à chacun des ministères concernés.

Pour le CRD

Le rapport du Comité des ressources est incomplet

Le CRD a fait connaître au Comité des ressources et à la CAREQ son avis sur le rapport portant sur l'aménagement du territoire de l'arrière-pays. Pour le CRD, ce rapport est incomplet, et il demande à être précisé ultérieurement.

Le Comité permanent de l'aménagement du territoire de l'arrière-pays (CPATAP), endossé par le C.R.D., reproche au Comité des ressources de manquer de précision surtout en ce qui concerne les budgets, puisque le rapport ne fournit aucune indication à ce sujet. Selon le CPATAP, la volonté d'aménager doit se traduire en terme budgétaire.

De plus, de l'avis du CPATAP, le rapport ne s'étend guère sur l'aménagement touristique dans la région de l'arrière-pays. Par contre, le CRD souligne qu'un rapport du ministère doit bientôt être déposé à cet

Au niveau des objectifs généraux, le Comité des ressources en dégage trois. Il faut d'abord, selon lui, accélérer le développement économique en favorisant le fait que les activités primaires se retrouvent là où les facteurs de localisation (site, climat, relief, etc...) sont les plus favorables. Dans cette perspective, souligne le Comité, l'affectation des sols sera fonction du niveau de profit qui en sera retiré.

Un deuxième objectif veut préserver et promouvoir la qualité de l'environnement, ce qui implique la conservation des espaces verts limitrophes et la sauvegarde des aspects typiques de la campagne québécoise. Enfin le troisième objectif général propose l'établissement et la consolidation d'un meilleur équilibre entre les régions. Il faut donc, selon le Comité des ressources, développer davantage le potentiel de base pour atteindre une plus grande diversification dans les activités de trans-

formation et un plus grand volume de production.

Le Comité des ressources précise dans son rapport, des objectifs spécifiques pour les ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture et du Tourisme, Chasse et Pêche.

Le ministère des Terres et Forêts préconise pour sa part le développement et l'aménagement intensifs de la forêt privée afin d'assurer l'approvisionnement des usines de la région. Cet aménagement implique la nécessité d'une main-d'œuvre spécialisée et permanente, main-d'œuvre est déjà sur place. On peut donc s'attendre, souligne le Comité, à une stabilité de la population au niveau de l'exploitation forestière.

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture veut favoriser le développement de la production laitière dans l'Est du Québec. Le Comité affirme que notre région peut accueillir une hausse substantielle de la production laitière. Cette augmentation pourrait provenir d'une diminution de cette production dans la plaine de Montréal, qui s'orienterait vers d'autres types de production agricole. Cette possibilité justifie, de l'avis du Comité des ressources, le maintien d'une zone agricole.

Pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, il y a possibilité d'intégrer des activités de loisirs aux activités primaires, sur la base de programmes entre ministères et comme ressources complémentaires à l'exploitation agricole et forestière.

Le Comité des ressources retient quatre objectifs relatifs à l'aménagement intégré des ressources de l'arrière-pays. Selon le Comité des ressources, il faut accroître la productivité des ressources de l'arrière-pays, atteindre un équilibre emplois-hommes-ressources, structurer l'espace de façon rationnelle et maintenir et accroître la participation de la population au développement de son territoire.

L'ensemble du rapport du Comité des ressources reprend et spécifie ces objectifs et il prévoit dans certains cas, comment ces objectifs pourraient s'appliquer.

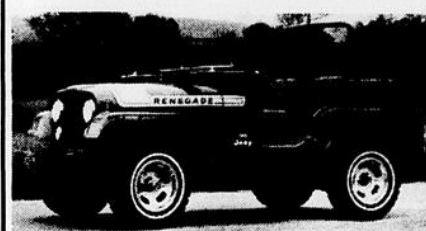
N.P.

voiture choix

C'est la quatre roues la plus renommée au monde

Jeep

Nous avons présentement en main quelques CJ5 camionnettes, Cherokee & Wagoneer. Un escompte très intéressant peut vous être accordé sur ces Jeep que nous avons en inventaire.



La CJ-5

- six cylindres 232 p.c.
- siège baquet avant
- siège arrière
- transmission 3 vitesses
- briquet, toit vinyl

-prix suggéré

\$5,385.00



La Wagoneer

- Intérieur de luxe avec moquette
- V8-360, automatique, servo direction
- servo freins à disques, radio
- enjoleurs de roues, quadratrax

prix suggéré

\$7,601.00



La Cherokee

- siège baquet avant
- siège arrière, V8-360
- automatique, servo-direction
- servo freins à disques, radio
- quadratrax

\$6,804.00



La camionnette

(4X4) prix de base **\$5,255.00**

Nous sommes aussi depositaire des voitures AMC. La toute nouvelle Pacer, La Gremlin, Hornet et la Matador. Elles sont garanties par le programme de protection de l'acheteur, la meilleure garantie en Amérique du Nord.

AVILLON
560 Boul. St-Germain O.
AMC
AMERICAN MOTOR

gd INC.
723-5535
RIMOUSKI
Jeep



POUR UN SERVICE SANS EGAL



SERVICE RAYMOND DUCHESNE ENR.

430, ouest, Boul. St-Germain, Rimouski, 723-1803

La Ville recourt à un bill privé pour le parc industriel

Qu'il faille recourir à un bill privé pour confirmer l'annexion des 92 acres de terrain de Rimouski-Est par

arrêté ministériel du 31 juillet 1974, afin de permettre à la Ville de Rimouski de poursuivre,

sans tracasseries inutiles, les travaux d'aménagement à son parc industriel de plus de \$2 millions, dont les retombées économiques

beneficieront à toute la collectivité régionale, constitue un précédent aberrant.

Mais il n'y a pas d'autre solution devant l'obstination chronique de la municipalité-soeur qui bon an mal an, depuis quelques décennies, entrave le développement régional, sous prétexte qu'elle perdrait quelques milliers de dollars en revenus annuellement. Les procédures récemment entamées en Cour supérieure par Rimouski-Est contre la Ville de Rimouski pour contester l'annexion de terrain dûment acquis par une société immobilière, restent une épée de Damoclès aux plans des relations intermunicipales et des projets d'expansion. Plus encore, un risque sérieux de ne pouvoir bénéficier des millions de l'Entente Canada-Québec, avant la fin de l'Entente si le litige ne disparaît pas. Des procédures qui peuvent s'éterniser au détriment du développement du parc industriel et éloigner à jamais des investisseurs intéressés. D'autant plus que Rimouski-Est ne bénéficierait pas de ces millions, Rimouski ayant été désignée comme centre urbain dans le réseau de parcs industriels sur le territoire.

Il est inconcevable qu'une population éveillée et intelligente de 30.000 âmes ne réagisse pas plus vigoureusement et accepte benoîtement la volonté des 2.250 voisins. D'autant plus que le territoire annexé aux fins du parc industriel (dont les infrastructures avancent) n'a pas une valeur marchande supérieure à \$20.000 et que la Ville n'a aucune objection à verser à Rimouski-Est, annuellement, les quelque \$2 à \$3.000 qu'elle dit perdre en revenus par l'annexion.

Les 30.000 Rimouskois seraient-ils tous devenus aphones? Ou laissent-ils les administrateurs municipaux reconduits pour un autre mandat en décembre dernier prendre les décisions qui s'imposent, des mesures extrêmes, comme le bill privé. Entérinant par leur silence les décisions de tous ordres qui sont d'intérêt général. Pour ne pas entraver le développement du parc industriel en voie d'aménagement, sur un site rudement solide, d'après les analyses du sol, de proximité d'un port de mer, d'un aéroport, des voies ferrées, des routes. Un immeuble de 25.000 p.c. est en voie de construction et déjà un premier locataire (United Auto Parts), sur la quinzaine attendus, créera 20 emplois.

Devant pareille situation, pour que le litige disparaisse et n'entrave plus l'évolution normale du parc industriel, la Ville de Rimouski recourt au bill privé, nous confiant le maire (Claude Saint-Hilaire) avant son départ pour l'Europe, délégué du gouvernement provincial aux missions du Québec.

Plusieurs autres projets pourraient être négociés si Rimouski-Est ne demeure pas une menace constante pour la Ville de Rimouski.

Andrée Gauthier

La Chambre de commerce de Rimouski

Manifeste à Ottawa

De concert avec la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, la Chambre de commerce de Rimouski organise une montée à Ottawa pour appuyer le Comité de promotion du port de Gros-Cacouna.

Plus d'une trentaine d'autobus devraient partir de Rivière-du-Loup mardi prochain, le 10 juin, à destination d'Ottawa, dans le

but de rencontrer le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, et les deux ministres Jeanne Sauvé et André Ouellet, respectivement responsables des affaires du Bas-St-Laurent au sein du caucus provincial des députés libéraux fédéraux.

La Chambre de commerce de Rimouski et l'Association des voyageurs professionnels de commerce, de

Rimouski, organisent un voyage d'appui aux gens de Rivière-du-Loup. D'autres associations participeraient également à cette montée à Ottawa.

Ceux qui voudraient participer à ce voyage organisé sont priés de communiquer avec M. Claude Chevalier, président de la Chambre de commerce ou avec M. Gaston Leblanc à 723-4576.

L.P.



Chers électeurs du quartier no 13 (St-Pie X ouest) de la Commission Scolaire la Neigette

- la participation active des parents en milieu scolaire.
- le rôle important des professeurs au sein de leur commission scolaire,
- les responsabilités accrues des étudiants dans leur école respective,
- le dialogue constant des autorités scolaires avec ces trois parties;

j'y crois...

- le droit à l'information scolaire, orale ou écrite, accessible à tous en tout temps,
- la réalisation de programme aussi important que celui de "voies et impasses",
- l'implantation d'une politique d'éducation sexuelle permettant l'éducation sexuelle de la maternelle au terminal,
- l'humanisation de nos écoles,
- l'amélioration de notre enseignement public,

j'y crois...

Parce que je crois à cette nouvelle forme d'administration et à cette réforme de l'enseignement public, je sollicite un mandat comme commissaire de votre quartier à la Commission scolaire La Neigette.

Résidente du quartier St-Pie X, mère de quatre enfants fréquentant les écoles secondaires de la commission scolaire régionale du Bas-St-Laurent.

Je joue depuis les années 65, un rôle important au sein des ateliers pédagogiques, comités d'écoles et comités de parents.

Je représente également les parents au sein du Conseil du Module élémentaire et préscolaire à l'Université du Québec à Rimouski.

Ma collaboration aux Dames de Champlain, Fédération des Organismes Familiaux, de Rimouski Prêt d'Honneur de l'Est du Québec, Jeux du Québec Hiver '75, Office National du Film, Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins, m'auront permis ce contact si important dans ce monde en changement.

Forte de mes expériences de vie, qu'elles soient dans le domaine des affaires sociales, municipales ou scolaire; j'essaierai de mériter votre confiance et de travailler dans le meilleur intérêt de tous.

Je suis assurée que vous me donnerez votre appui afin que je poursuive, dans le cadre de notre communauté baslaurentienne, le travail amorcé par mes engagements antérieurs.

LUNDI, 9 JUIN de 9h.00 à 19h.00 ECOLE: St-Pie X ouest.

j'y crois...

N'OUBLIONS PAS D'ALLER VOTER
MERCI DE VOTRE APPUI

Monique Vézina Parent



Parti Québécois

j'ai le goût du québec

"Coopération et société québécoise"

Nées des nécessités de survie, au milieu du XIXe siècle, les coopératives sont devenues des entreprises énormes et rentables. Par exemple, rien que dans le "domaine financier", on sait qu'aujourd'hui 60% de la population francophone du Québec est membre d'une caisse d'épargne et de crédit et que les institutions financières coopératives canalisent 40% des dépôts d'épargne des Québécois. On retrouve aussi des coopératives dans la plupart des secteurs, de notre vie économique et sociale, dont l'agriculture, l'alimentation, l'habitation, la pêche, l'éducation [Acef, Ipic...]. Plus près de nous, la coopération c'est la caisse populaire du coin de la rue., Cooprix, la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent, la caisse d'établissement, la coopérative agro-forestière de Jal, les coopératives d'alimentation du Témis, les Pêcheurs-Unis etc.

On ne peut donc nier l'importance du mouvement coopératif dans notre vie de tous les jours, même si nous n'en sommes pas toujours conscients. Car si elles ne sont plus les petites sociétés d'entraide qu'elles étaient à l'origine, c'est malgré elles; dans notre contexte capitaliste, elles ont été forcées d'adopter des règles de jeu contraires à leur nature.

Maintenant, nos coopératives sont régulièrement le sujet de critiques acerbes et on se plaint à leur répéter qu'elles sont devenues aussi capitalistes que leurs concurrents, qu'elles ont oublié leur objectif premier d'aider les "économiquement faibles", etc.

Nous ne dirons pas que ces affirmations sont entièrement mal fondées. Mais nous rappellerons que s'il arrive que la réalité soit décevante [peut-être parce que nos ambitions étaient grandes], les principes coopératifs restent bons, voire idéals, et méritent d'être redécouverts!

Toutefois, cette tentative s'avère difficile dans le Québec actuel, alors que les règlements et les lois "tolèrent" les coopératives comme complémentaires aux entreprises privées mais sans plus, sans chercher à les valoriser, et ceci même si elles sont à peu près les seules entreprises à appartenir à des gens du Québec.

Le Parti Québécois a une toute autre idée de l'avenir du mouvement coopératif. Quelques points de son programme lui sont d'ailleurs consacrés. Mentionnons les principaux:

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage à:

- favoriser par une aide technique et financière le développement des entreprises de forme coopérative, particulièrement dans les secteurs touchant les biens de consommation courante;

- orienter les subventions publiques vers l'expansion du secteur coopératif...

- rapatrier les principaux centres de décision en appuyant prioritairement, pour ce faire, sur les entreprises publiques et coopératives...

- abolir les privilèges fiscaux des entreprises non coopératives...

Bref, dans un Québec indépendant, ce sont les coopératives qui occuperont la première place de la vie économique; parce que le succès des coopératives nous permet de songer à un développement économique issu des Québécois et contrôlé par eux; parce que la coopération est l'une des formes d'organisation les plus typiquement québécoises, autant au niveau d'leadership qu'à celui du membership.

Une occasion exceptionnelle nous est donnée en fin de semaine de discuter ce sujet qui nous tient tous à coeur. En effet, dans le cadre du congrès annuel du Mouvement national des Québécois qui tient ses assises à l'école polyvalente Paul-Hubert, samedi le 7 juin, des ateliers de discussion seront organisés autour du thème du colloque: "Coopération et société québécoise". Dans un premier temps, nous discuterons sur la coopération dans le Québec actuel et dans un deuxième, nous nous attarderons sur cette place qu'occuperont les coopératives dans le Québec de demain, un Québec indépendant. Les conférenciers seront M. Alfred Ronkan (du Mouvement Desjardins), M. René Lévesque (Président du Parti Québécois) et M. Laurent Lapiante (éditorialiste au journal "Le Jour").

L'entrée est évidemment libre, et tout le monde est invité. Il est bien entendu que ceux qui ont des questions ou des suggestions à l'égard du Québec indépendant, ou de la coopération, sont les bienvenus.



La semaine dernière, se tenait le terme régulier en Cour des sessions de la paix au palais de Justice de Rimouski, sous la présidence du juge Mark Dubé de Rimouski. Ce fut une semaine très chargée où plus de cent cinquante causes figuraient sur les rôles.

FACULTÉS AFFAIBLIES

Plus de 20 individus se sont reconnus coupables d'avoir conduit leurs véhicules automobiles alors que leurs facultés de conduire étaient affaiblies. Le juge Dubé imposa des amendes variant de \$50 à \$100 selon le cas et infligea quelques suspensions aux récidivistes en plus des amendes. Dans un autre cas, un rimouskois fut acquitté à la suite d'un procès, mais fut néanmoins reconnu coupable d'avoir refusé de subir le test de l'ivressomètre; le juge le condamna à \$50 d'amende et le directeur du Bureau des véhicules automobiles inscrira 9 points à son crédit.

VOIS

Trois jeunes individus dans la vingtaine, originaires de Bic, se sont avoués coupables à trois chefs d'accusation de vols lesquels avaient été commis à Bic au cours de l'hiver dernier. Comme tous trois en étaient à leur première apparition devant la Cour, ils purent bénéficier de la clémence du tribunal qui infligea une peine de quinze jours de prison à chacun; de plus ils devront se soumettre à une ordonnance de probation d'une durée d'un an.

Un jeune homme de St-Anaclet bénéficia d'un sursis de sentence après avoir plaidé coupable à deux chefs d'accusation de vols, mais il a été soumis à une ordonnance de probation surveillée d'une durée de 2 ans.

Un individu originaire de Rimouski écopa également de trois mois de prison après s'être reconnu coupable à deux chefs d'accusation de vols.

CONDUITE DANGEREUSE

Un jeune homme de St-Marcellin qui avait, plus tôt ce printemps, opté pour un procès expéditif, se présentait devant la Cour la semaine dernière afin de subir son procès; il décida alors de modifier son plaidoyer pour se reconnaître coupable. Malgré les instances de son procureur, Me René Asselin, le juge le condamna à trois mois de prison. Il faut dire ici qu'un jeune homme était mort de cet accident après qu'il fut frappé en bordure de la route alors qu'il se rendait à un magasin chercher des friandises.

Une jeune fille de Rimouski était arrêtée jeudi dernier et amenée devant la Cour afin de répondre à 20 chefs d'accusation de fraude [c'est-à-dire échanger des chèques qui auraient été préalablement volés]. Elle nia sa culpabilité à toutes les accusations et fut renvoyée subir son procès le 27 août prochain. Toutefois elle a pu recouvrer sa liberté en souscrivant un engagement personnel de garder la paix et une bonne conduite d'ici son procès.

Deux jeunes Mont-Joliens traduits devant le juge Dubé au cours de la semaine dernière afin de répondre à une multitude d'accusations d'enlèvement, séquestration, voies de fait, méfaits, etc... Ils optèrent pour être jugés par un juge et jury et ils furent renvoyés subir leur enquête préliminaire à Mont-Joli cette semaine, toutefois le procureur de la Couronne s'opposa à leur remise en liberté et démontra par une preuve qui dura presque trois heures, que leur détention était nécessaire pour l'intérêt public. A la suite de cette enquête ponctuée de nombreuses objections de la part de leur procureur, Me Yvan Pelletier, le juge leur refusa tout cautionnement.

Nous vous donnons rendez-vous la semaine prochaine pour une autre chronique.

Blondin Lagacé, président

L'Association des photographes professionnels de la province de Québec, section du Bas-du-Fleuve, a tenu, le mercredi 28 mai, sa réunion annuelle à Rivière-du-Loup.

Un nouveau conseil d'administration a été formé: il est composé de MM. Blondin Lagacé, de Rimouski, président; Georges Mailloux, vice-président, de La Pocatière; Clément Claveau, secrétaire-trésorier, de Rimouski; et des conseillers: Francis Guillemet, de Trois-Pistoles, Gaston Bouchard, de Rivière-du-Loup, et Lorenzo Fortin, président ex-officio.

Selon M. Lagacé, son mandat à la présidence de l'organisme régional consistera surtout à faire mieux connaître l'Association et à promouvoir la photographie professionnelle. Au cours de cette rencontre, les photographes professionnels ont pu rencontrer des représentants de grandes sociétés qui leur ont présenté leurs nouveaux produits.

L.P.

A Rimouski

3 accidents assez graves

Au cours du dernier week-end, neuf accidents, dont trois avec blessés assez graves, sont survenus dans les limites de la ville de Rimouski.

Dans le premier cas, il s'agit d'une voiture qui est allée frapper un piéton sur le coin de la rue Dubé. L'automobiliste était dans un état d'ébriété assez avancé. La victime, dont nous ne pouvons révéler l'identité, a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Cet accident est

survenu dans la nuit de vendredi à samedi.

Samedi dernier, le 31, au coin des rues de la Fabrique et Tessier, une moto est entrée en collision avec une voiture. Les deux occupants de la moto ont été gravement blessés.

Dans la nuit de samedi à dimanche, sur le boulevard St-Germain ouest, deux personnes ont été impliquées dans un accident, provoquant des blessures graves. L'identité de ces personnes sera dévoilée prochainement.

3 morts sur nos routes

Le 31 mai vers 15 hrs, Régis Létourneau des Escoumins a trouvé la mort lorsqu'il a perdu le contrôle de la moto qu'il conduisait est allée frapper une chaîne de trottoir et un garde-fou aux Escoumins sur la route 138.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers les 5hrs 30, Denis Drouin de Sept-Iles, a trouvé la mort lorsque sa voiture a capoté dans une courbe. Cet accident est survenu à Rivière-Portneuf sur la route 138.

Le 1er juin, vers 8 hrs 30, Gilles Gagné de Chute-aux-Outardes a trouvé la mort lorsque la moto qu'il con-

duisait est entrée en collision avec une voiture à Millage 29, vers Manic 5, sur la route 389.

Un bébé trouvé mort

Jimmy Richard Noël, né le 9 mars, fils de Nicole, a été retrouvé sans vie, dans son lit, le 1er juin. Une autopsie a été pratiquée lundi dernier, dans le but de déterminer les causes de la mort de ce jeune bébé, considérées quelque peu suspectes.



le mouvement national des québécois

COOPERATION et SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

COLLOQUE NATIONAL

SAMEDI, LE 7 JUIN 1975

Polyvalente Paul-Hubert, 250, ouest, boul. Arthur Buies, RIMOUSKI, P.Q.

PROGRAMME

7 JUIN 1975

9.00 Lecture du Manifeste du MNQ.

9.30 Exposé de M. Alfred Rouleau.

10.15 Session en ateliers (A).

12.00 Dîner.

13.30 Entretien avec M. René Lévesque

14.15 Session en ateliers (B).

16.30 Plénière des ateliers.

17.00 Table ronde avec MM. A. Rouleau, R. Lévesque, G. Arès et L. Laplante.

18.30 Conclusion du président du MNQ. Fin du colloque.

LES ATELIERS DE TRAVAIL

- les coopérateurs québécois et leurs coopératives.
- l'état québécois face au mouvement coopératif.
- les institutions financières coopératives.
- l'inter-coopération: avantages, limites et défis.
- coopératives et relations de travail.

CANDIDAT AU SIEGE NO 10 ST-ROBERT

A la suite d'appuis incontestés de la part des deux autres commissaires de St-Robert et devant l'insistance de nombreux citoyens du quartier no 10, j'ai décidé de poser à nouveau ma candidature comme commissaire d'école au siège no 10 dans la paroisse St-Robert.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui me font confiance et je sollicite l'appui de toute la population du quartier no 10 de la paroisse St-Robert.



Dr Georges-H. Gagnon

Le docteur Georges-H. Gagnon a terminé ses études médicales à l'Université Laval de Québec en 1960 et pratique la médecine générale à Rimouski depuis ce temps. Marié à Chantal il est père de 4 enfants: Claire, Josée, Luc & Lyne, dont deux fréquentent présentement des écoles de la paroisse St-Robert.

Citoyen rimouskois à part entière depuis au-delà de 35 ans, il a toujours été un fidèle représentant des parents, tant du quartier no 10 de St-Robert que des autres quartiers, lorsqu'il s'est agi du bien commun de la commission scolaire.

Ses antécédents prouvent qu'il a toujours été et est encore un membre très actif de différents organismes.

Au plan de l'éducation, il a été président du Comité de parents de l'école Ste-Agnès, commissaire d'école à la commission scolaire la Neigette & à la commission scolaire régionale depuis 3 ans. Il a été élu à l'exécutif de la commission scolaire la Neigette à chaque année depuis. Il siège également au Conseil d'administration du Cégep de Rimouski depuis 1 an.

Sur le plan médical, il a été président du Conseil des Médecins de l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Il est actuellement chef du département de médecine générale de ce même hôpital.

Président de l'Association des Médecins Omnipraticiens du Bas St-Laurent depuis 7 ans, il a aussi été élu 2e Vice-président provincial de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec en décembre 74.

Sur le plan social, le docteur G.H. Gagnon est membre actif du Club Richelieu.

Le sondage sur le rétablissement de la peine de mort

85% des gens en faveur

Le sondage fait par le député fédéral de Rimouski, dans le comté, sur le rétablissement de la peine capitale, montre que plus de 85% de la population est favorable à ce geste.

Plus de 1050 lettres ont été reçues au bureau du député Allard à Ottawa, et sur ce nombre plus de 860 sont favorables au rétablissement de la peine capitale.

Selon M. Allard, cette

participation des gens à son sondage montre combien, dans l'esprit des gens, est importante cette question, devant la grande quantité de meurtres commis cette année au Québec.

M. Allard qui se dit en faveur du rétablissement de la peine de mort, déclare que sa position est claire quand la preuve est faite qu'il y a eu une action délibérée et réfléchie de la part du meurtrier.

Le député avoue cependant qu'il est parfois difficile de prouver la délibération de l'acte, car cela dépend des facteurs, mais pour ce qui

est des crimes commis avec intention de commettre un meurtre, la peine de mort doit être appliquée.

"C'est graduellement, d'ajouter M. Allard, que les gens se dirigent vers le meurtre, on commence par des rapides, puis on n'écoute personne et on continue dans le chemin criminel. Avec la hausse constante des meurtres au Québec, on doit prendre le taureau par les cornes et se protéger. La peine de mort peut empêcher d'autres meurtres de se produire par la peur que représente chez beaucoup la mort."

L.P.

UNE MINI-SALLE DE PRESSE...

(suite de la page A-3)

l'installation d'un transmetteur. Selon Michel Campagna, ceci veut dire que Radio-Canada achèterait les installations de Télémedia ou accepterait l'affiliation du groupe Lecomte, ce que le comité radio-télévision de Rimouski n'accepte pas.

Si Radio-Canada implante un retransmetteur (ce serait en 1977), il émettrait sur le canal 10.

en terminant, Michel Campagna, qui a insisté sur le rôle et l'importance des audiences du CRTC, a affirmé que le Service de la planification de Radio-Canada a été très ferme à l'effet que la région de Radio-Canada justifiait l'établissement d'une station radio-canadienne au même titre que Matane ou Sept-Îles.

L.L.

GARDONS LE QUÉBEC VERT



PLANTONS DES ARBRES!



Temps ordinaire

Le cycle de l'année liturgique, auquel la plupart des chrétiens sont familiers, est centré sur quelques grands mystères du Christ: d'où le temps de Noël, précédé de l'Avent; et le temps de Pâques, précédé du Carême et se prolongeant jusqu'à la Trinité. Des temps forts qui atteignent la majorité de nos chrétiens traditionnels...

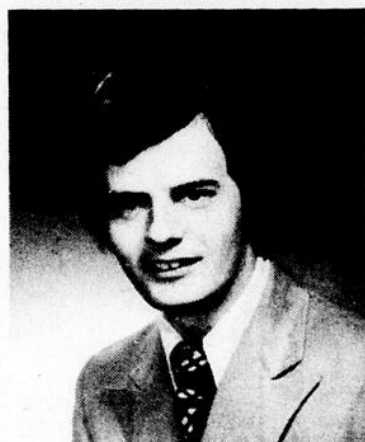
Mais le déroulement de l'année liturgique ne se limite pas à évoquer les actions par lesquelles le Christ a opéré notre salut; il n'est pas qu'une évocation du passé pour nourrir la réflexion des fidèles et faciliter la catéchèse des "prolétaires de la religion". La Tradition unanime de l'Eglise nous enseigne que la célébration de l'année liturgique "jouit d'une force sacramentelle et d'une efficacité particulière pour nourrir la vie chrétienne".

Avec la belle saison, nous reprenons pour 24 semaines ce que nous appelons "le temps ordinaire": ce temps-là, on ne célèbre aucun aspect particulier du mystère du Christ; on y commémore plutôt le mystère même du Christ dans sa plénitude, particulièrement le dimanche. Ainsi donc, pour la moitié de l'année, liturgiquement, à part quelques grandes fêtes, nous allons vivre dans le quotidien: les dimanches ordinaires vont souligner le sens du quotidien, et la valeur de cette vie quotidienne, en cela qu'elle épouse le plan de Dieu et chante sa gloire.

"Pour les croyants, dit Vatican II, une chose est certaine: considérée en elle-même, l'activité humaine, individuelle et collective, ce gigantesque effort par lequel les hommes... s'acharnent à améliorer leurs conditions de vie, correspond au dessein de Dieu. L'homme, créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et justice et, en reconnaissant Dieu comme Créateur de toutes choses, de lui référer son être ainsi que l'univers..."

"Cet enseignement vaut aussi pour les activités les plus quotidiennes. Car ces hommes et ces femmes qui, tout en gagnant leur vie et celle de leurs familles, mènent leurs activités de manière à bien servir la société, sont fondés à voir dans leur travail un prolongement de l'œuvre du Créateur, un service de leurs frères, un apport personnel à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire..."

Ernest Simard.



OPTOMETRISTE

Dr Germain Guerrette O.D.

Diplômé de l'école d'optométrie de l'université de Montréal, annonce l'ouverture prochaine de son bureau au 53 ouest évêché à Rimouski. (ancien local du notaire Raboin).

Examen de la vue, verres de contact, rééducation visuelle.

RENDEZ-VOUS SUR APPELS 724-9822

Les Caisses POP vivent parallèlement argent et éducation

Dans sa brève allocution, au terme de l'assemblée générale de l'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins, au Cégep de Rimouski, le 31 mai, le délégué de la Fédération provinciale de Québec, M. Gérard Barbin, s'est dit heureux de prendre de nouveau contact avec le vécu des Caisses populaires du Bas-Saint-Laurent. Lesquelles ne dissocient pas l'éducation de l'argent, en se préoccupant surtout des ressources humaines (qui animent l'argent) avant l'aspect financier. Une politique humaine et rentable.

M. Barbin s'est dit particulièrement impressionné par le style de l'assemblée où seuls deux des délégués de chacune des 82 caisses affiliées à l'Union régionale de Rimouski, depuis Trois-Pistoles à Matapédia, (et quelques observateurs) travaillèrent laborieusement et démocratiquement parlant, dans une ambiance paisible, efficace. Où chacun et chacune s'exprima librement, professionnellement, avec aisance. "Dans tous le déroulement de l'assemblée, on retrouve les racines du mouvement Desjardins et sa philosophie qui anime les militants, de plus en plus compétents et

dynamiques, convaincus de la portée de leurs actions." Désormais, il se tient, avant l'assemblée générale de l'Union régionale de Rimouski des C.P. sept mini-congrès sectoriels dans autant de sous-régions du territoire, pour analyser les rapports de l'année et donner un mandat précis aux délégués pour orienter les décisions finales à prendre sur les recommandations suggérées au terme des ateliers de travail.

Une panoplie de services coopératifs.

M. Oscar Mercure, directeur général de la Société d'assurance des caisses populaires, née il y a 26 ans, afficha un optimisme d'homme d'affaires lucide, qui a foi dans les Québécois. Même si une perte de \$3 millions dans le secteur de

l'assurance générale fut enregistrée en 1974. "Ce n'est pas alarmant. D'autres membres du mouvement Desjardins accusent des bénéfices. C'est le jeu de l'entraide coopérative, quoi." Et qui se vit par le biais de la Société d'assurance générale, l'Assurance-vie Desjardins (la 10e compagnie d'assurance canadienne, la 67e sur les 800 sur le continent nord-américain qui a \$5 milliards de primes d'assurance en vigueur), la Sécurité, qui fait affaires à l'étranger, la Société de fiducie du Québec, la Société d'investissement Desjardins et l'Institut coopératif Desjardins (voué à l'éducation).

Un cousinage de bon aloi M. Georges-E. Bouchard, qui quitta le mouvement

coopératif en mars dernier, après y avoir oeuvré plus d'un quart de siècle (à la Caisse pop. rue Evêché, comme gérant) s'est dit en état de confortabilité à titre d'observateur à cette assemblée régionale de l'Union régionale de Rimouski des C.P. Besognant désormais à l'Office du consommateur, comme directeur général, qu'il structura, il s'y sent à l'aise puisque l'esprit de l'Office est identique à celui des Caisses populaires: protection des petits contre les puissants, mêmes priorités aux plans de la formation et de l'information du public pour son mieux-être. Le cousinage est apparent. D'autant plus que l'Office naquit d'une pression de l'Union régionale de Rimouski obligeant l'Etat

à concrétiser dans le Bas-Saint-Laurent une promesse déjà vieille de plusieurs années.

Andrée Gauthier

SOYEZ PRUDENT AVEC LE FEU!



Le mouvement coopératif a changé le visage du Québec

C'est une constatation clairement exprimée, à Lévis, le 30 mai, par le ministre des Postes, M. Bryce MacKasey, et une affirmation, le lendemain, à Rimouski, de M. Gérard Barbin, délégué de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec au terme de l'assemblée générale annuelle de l'Union régionale de Rimouski des caisses populaires Desjardins, lors du lancement du timbre de huit cents à l'effigie du fondateur Alphonse Desjardins, en présence d'environ 150 invités de tout le diocèse de Rimouski, la plupart des délégués des 82 Caisses populaires affiliées à l'Union régionale.

Le nouveau timbre en trois couleurs (orange, brun, jaune), tiré à 14 millions d'exemplaires, et un hommage au père du mouvement coopératif canadien, Alphonse Desjardins, et à l'oeuvre qui le place parmi les bâtisseurs du pays. C'est aussi un encouragement au mouvement de solidarité populaire auquel il a donné naissance en créant des coopératives d'épargne et de crédit sur le continent nord-américain.

"Le gouvernement canadien ne pouvait marquer de manière mieux appropriée le 75e anniversaire de fondation des caisses populaires Desjardins, déclarait M. Nicolas Hallé, président du conseil d'administration de l'Union régionale de Rimouski des C.P., par l'émission d'un timbre commémoratif en l'honneur de leur fondateur, le commandeur Alphonse Desjardins, de Lévis", après avoir reçu des mains de M. Barbin, une enveloppe "premier jour" du timbre et une autre du représentant du ministère des Postes, M. Raymond Roy.

Les Caisses populaires en feront la diffusion au cours de dizaines de lancements régionaux et locaux. Une enveloppe "premier jour" fut remise aux invités dans le salon du personnel du Cégep où se déroula la réception.

DU PREMIER DIX CENTS AUX \$4.3 MILLIARDS

Les philatélistes prendront note que l'initiative de ces institutions coopératives est à peu près unique dans l'histoire de la philatélie au Canada. En effet, les caisses populaires Desjardins auront leur propre enveloppe-souvenir, différente de celle mise en vente par le Service de philatélie du ministère des Postes. Près de 90,000 enveloppes "premier jour"! Et pour souligner aussi bien l'émission du timbre que le 75e anniversaire de fondation des caisses Desjardins, le mouvement a commandé plus d'un million et demi de timbres.

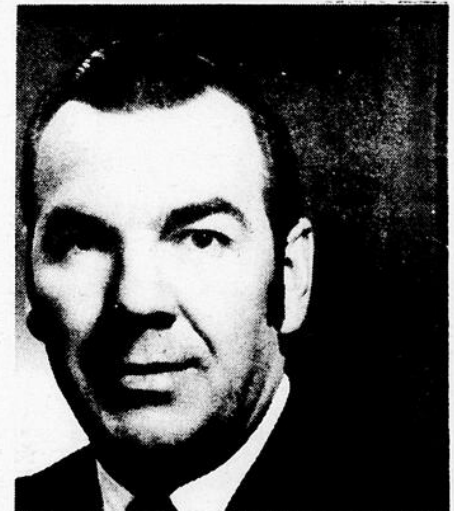
Le commandeur Alphonse Desjardins mérite bien cette reconnaissance officielle. Il y a loin du premier dépôt de dix cents reçu par le fondateur à la richesse collective québécoise accumulée par les Caisses populaires au cours de ces 75 ans: des milliards de dollars pour générer l'activité économique et dépanner des milliers de petites gens. Durant la dernière année financière, l'actif consolidé des caisses populaires et des unions régionales Desjardins s'est accru de \$553 millions pour passer à \$4.3 milliards, en dépit des difficultés de parcours vu l'inflation et la conjoncture économique. Les caisses populaires ont même supplanté les banques à charte dans le cas de l'épargne retirable par chèque et de l'épargne stable. 80% des fonds nouveaux provenant de l'augmentation des épargnes (\$513 millions) ont été affectés à des prêts aux membres. Et en dépit de leur refus à l'émission de cartes de crédit, elle sont augmenté leur crédit à la consommation de 23.6%, soit un taux de croissance comparable à celui des banques, qui s'établit à 23.7%.

Ces quelques chiffres font tout de même ressortir l'importance et la solidité de la structure économique érigée par Alphonse Desjardins, en 1900. Sous des raisons sociales diverses.

Andrée Gauthier

MESSAGE A L'INTENTION DES CITOYENS DU QUARTIER NUMERO 13 DE ST-PIE X (PARTIE OUEST)

Tel qu'annoncé, des élections auront lieu à la commission scolaire La Neigette pour la nomination d'un commissaire au quartier numéro 13 de la paroisse St-Pie X.



Marié à Huguette Labrecque, père de deux filles Sylvie et Brigitte, je demeure dans le quartier depuis neuf (9) années. Les activités paroissiales et éducatives ont toujours eu ma considération et mon intérêt.

J'ai accepté de poser ma candidature à ce poste en raison de l'expérience acquise au sein de différents organismes et je me sens aptes à vous représenter dignement.

Ayant oeuvre dans les comités des écoles Elisabeth Turgeon, St-Pie X et du Langevin ainsi qu'au comité de parents de la Commission Scolaire du Bas St-Laurent, ces stages m'ont intégré et grandement intéressé au milieu scolaire et j'entends bien y participer assidument. Il en fut de même dans le domaine des activités de loisirs de la paroisse.

Ma formation professionnelle ainsi que l'expérience acquise dans les différents postes occupés au travail m'aideront à prendre des décisions et responsabilités inhérentes au poste de commissaire.

Je sollicite votre appui et vous invite à m'accorder votre confiance afin d'avoir une représentation vigilante au sein de votre commission scolaire.

Merci

Paul Bellavance
487 Place Mgr. Courchesne
Rimouski

N'OUBLIONS PAS D'ALLER VOTER LUNDI LE 9 JUIN 1975

MERCI DE VOTRE APPUI

Je sollicite un renouvellement de mandat



Madame Marielle T. St-Hilaire sollicite un vote de confiance de la part des électeurs du quartier no 8 pour le poste de commissaire d'écoles.

POURQUOI

- Parce que l'expérience acquise, depuis plus de quatre ans, la rend apte à jouer un rôle efficace à la commission scolaire.
- Parce que son intérêt marqué, depuis de nombreuses années, pour tous les mouvements d'éducation, ne s'est jamais démenti.
- Parce qu'elle est disponible, ce qui lui facilite une action sociale dans son milieu.
- Parce qu'elle a suivi des cours de gestion des affaires scolaires pour améliorer sa compétence.

MES OBJECTIFS

- Assurer la formation intégrale de nos jeunes.
- Administrer d'une façon rentable et efficace.
- Tendre à une plus grande autonomie par la latitude que les pouvoirs de la loi donnent.
- Favoriser l'épanouissement de l'étudiant dans son milieu de vie.
- Contribuer avec mes collègues à l'humanisation de nos grandes polyvalentes.
- Représenter efficacement les parents en tenant compte des besoins du milieu.
- Remettre en question mon action et mes responsabilités en fonction des exigences de la société nouvelle.
- Collaborer avec les comités d'écoles et de parents, gardant toujours en vue: LE BIEN DE L'ENFANT.

N'OUBLIONS PAS D'ALLER VOTER
LUNDI LE 9 JUIN 1975
MERCİ DE VOTRE APPUI

L'UPA gérera un programme d'expansion à caractère agricole

Dans son exposé, jeudi soir, devant quatre-vingt-dix hommes d'affaires du comté de Rimouski, réunis à l'Auberge des Gouverneurs pour une conférence fédérale d'information du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Michel Poirier, directeur général du Centre de la main-d'œuvre, tout en détaillant les services offerts par ce ministère dans la région, en collaboration avec le ministère québécois du Travail, fit état du programme d'expansion qu'administrera incessamment l'Union des producteurs agricoles (UPA) sur le territoire.

Rejoint au téléphone le lendemain, pour obtenir des précisions sur cette mesure destinée à revaloriser l'agriculture dans le milieu, M. Poirier déclarait que cette opération, qui se tiendra à niveau du monde agricole, aura cours également à la Pocatière, à Saint-Hyacinthe et dans d'autres centres à vocation agricole.

A Rimouski, c'est M. Gérald St-Pierre qui administrera dès ce mois-ci aux bureaux de l'UPA ce programme d'expansion, grâce à une subvention fédérale qui absorbera entièrement les coûts de l'expérience, tout en conservant son autonomie.

La pénurie de main-d'œuvre agricole, qui entraînant des pertes considérables aux agriculteurs et autres difficultés de tous ordres, alors que tant de bras étaient inemployés, pourrait être considérablement réduite par cette mesure qui vise à recruter la main-d'œuvre agricole, à lui assurer d'excellentes conditions de travail, à favoriser de bonnes relations employeurs-employés. De l'expérience vécue cette année, des recommandations pourraient être faites au ministère de la Main-d'œuvre pour toute amélioration à ce programme. Même que l'aide offerte par l'UPA,

dans le cadre de cette expérience, sans frais généraux pour les employeurs, pourrait s'étendre à la préparation de la comptabilité et des payes.

Cette initiative a déjà fait merveille, ajoutait M. Poirier, dans les secteurs de la forêt, où il n'y a plus de problèmes d'embauche là où les compagnies ont appliqué les recommandations du comité consultatif de main-d'œuvre, et dans l'industrie de la chaussure, en précaire position au Québec. Dans ce domaine, des changements majeurs ont été apportés qui permettront l'expansion de l'industrie québécoise de la chaussure en dangereuse perte de vitesse jusque-là.

Andrée Gauthier

GARANTIES POUR LA REPARATION D'UNE MAISON

L'Association des consommateurs du Canada vous suggère de ne jamais payer à l'avance le plein montant exigé pour des réparations à votre maison. Vous devez examiner attentivement les contrats ou les garanties pour l'installation ou la réparation de sous-sols, de trottoirs et de voies de garages. Si le contrat ne garantit pas les matériaux

employés, la garantie est sans valeur. Insistez pour que le vendeur mette par écrit toutes les promesses faites. Comparez toujours les prix. Méfiez-vous des prix trop faibles ou trop élevés. Assurez-vous que la date de livraison ou d'achèvement des travaux est bien indiquée dans le contrat. Soyez un consommateur prudent. Devenez membre de l'ACC, 251 ouest, avenue Laurier, pièce 801, Ottawa, Ontario, K1P 5Z7.

Sears

LAISSEZ SEARS S'OCCUPER DE TOUT
GRACE A DES CONTRATS D'ENTRETIEN
A PEE DE PEE



UN SEUL APPEL SUFFIRA
724-7111
Local 29

On ne peut que contrôler l'invasion de la tordeuse

Le ministère des Terres et Forêts doit consacrer, au cours de la présente saison, un budget de \$13 millions pour combattre l'épidémie de tordeuses de l'épinette. Cet effort du ministère ne pourra mettre fin à cette épidémie mais elle pourra au moins la stabiliser.

Depuis 1967, la tordeuse de l'épinette fait des ravages de plus en plus considérables dans les forêts du Québec. On sait que cet insecte s'attaque surtout au sapin et à l'épinette, essences que

l'on rencontre beaucoup sur nos terres boisées.

La Société de conservation de la Gaspésie a invité M. Louis Dorais, entomologiste du ministère des Terres et Forêts, à donner un aperçu de l'ampleur de l'épidémie de la tordeuse et des moyens qui sont employés pour la combattre. M. Dorais est le responsable de l'application du programme dans la région de Bonaventure.

Selon l'entomologiste, la situation a atteint un niveau critique et les efforts du

ministère s'orientent vers une solution à court terme, bien que plusieurs solutions sont envisagées pour prévenir la répétition d'une telle catastrophe.

À l'heure actuelle, l'épidémie touche la quasi-totalité des forêts du Québec. Celles-ci étant peuplées de conifères, elles sont particulièrement propices à la tordeuse de l'épinette.

C'est la chenille de la tordeuse qui est davantage nuisible à l'arbre. Lorsque celui-ci a été infesté durant 3 ou 4 ans, il meurt. Des forêts

entières peuvent être ainsi décimées.

Le ministère s'est donc lancé dans une vaste opération d'arrosage des forêts. Environ 8.5 millions d'acres de terres seront arrosées à deux reprises. L'insecticide qui est employé a été choisi pour le peu de dommages qu'il cause à l'environnement.

Son efficacité ne peut être mise en doute, selon M. Dorais, mais ces arrosages, même parfaitement réussis, ne parviennent pas à

détruire plus de 85% des insectes. Ceux qui survivent suffisent à relancer l'épidémie l'année suivante. Le ministère ne peut donc pas espérer mettre fin, de cette manière à l'invasion de la tordeuse. Elle sera contenue tout au plus, mais cela devrait permettre de sauver une quantité appréciable de matière ligneuse.

Entre temps, les spécialistes du ministère tentent de trouver des armes plus efficaces. Ils expérimentent, entre autres, des moyens de lutte biologique. Dans la

région de Rivière-du-Loup, on prévoit arroser plus de 700.000 acres avec un produit contenant des bactéries nuisibles à la tordeuse. Ces bactéries n'attaquent que la tordeuse.

Par contre, pour s'assurer que de telles épidémies ne se reproduiront plus, le ministère des Terres et Forêts devra penser à un réaménagement des forêts. Seule, cette méthode permet de prévenir efficacement toute nouvelle invasion.

N.P.

L'homme est à l'origine de la plupart des feux de forêt

Plus de la moitié des feux de forêt qui ont éclaté dans la région en 1974 sont dus à la négligence de la population. C'est ce qui explique les efforts de la Société de conservation de la Gaspésie dans l'éducation du public.

Dans le Bas St-Laurent et en Gaspésie, les gardes-feux ont dû combattre 92 incendies de forêt en 1974. Les résidents de la région étaient à l'origine du tiers d'entre eux, alors que le public en récréation en provoquait plus du quart.

Seulement 10% de ces feux ont été allumés par la foudre et les opérations industrielles provoquaient 15,2% des incendies.

Pourtant, dans l'ensemble, les dommages causés à la forêt ont été peu considérables si l'on songe que les 92 incendies que la

Société de conservation a combattus ont dévasté 306 acres de terrain, dont 156 acres en forêt. La superficie totale protégée par la Société de conservation de la Gaspésie est de 11 037,780 acres.

La surveillance de ce territoire est assurée par la Société grâce à des patrouilles aériennes et des patrouilles terrestres. Au cours de l'été, la Société de conservation loue les services de cinq appareils, deux monomoteurs et trois bimoteurs qui patrouillent constamment le territoire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Les véhicules terrestres de la Société sillonnent la même région et ils sont équipés pour intervenir rapidement en cas d'incendie.

Le matériel utilisé par les

patrouilles est essentiellement conçu en fonction d'une grande mobilité. Les gardes-feux disposent de moto-pompes et de boyaux, ce qui leur permet de se servir des cours d'eau du territoire pour combattre les feux.

L'équipement terrestre est complété par l'utilisation du bombardier CL-215. Cet appareil particulièrement puissant est construit pour la lutte des feux de forêt. Il peut, sans arrêter, aller aller déverser ses 1.200 gallons d'eau sur le foyer d'incendie. Son utilisation permet une intervention rapide, dans des endroits qui sont peu accessibles par voie de terre. Le CL-215 s'intègre bien dans l'ensemble du travail de la Société.

L'ensemble des activités des employés de la Société est coordonné grâce à un réseau de communication très efficace. L'ensemble du territoire de l'Est du Québec est couvert par ce réseau de communication. Tous les véhicules sont équipés de radio et un certain nombre d'unités indépendantes sont disponibles.

En plus de combattre les ravages de l'incendie de forêt, la Société de conservation collabore avec le ministère des Terres et Forêts pour la lutte contre les épidémies et les maladies des arbres. Pour la présente saison, il est certain que la tordeuse de l'épinette retient particulièrement l'attention.

N.P.



**CENTRE MEDICAL
ROULEAU**
161 RUE ROULEAU
SUITE 107, RIMOUSKI,
723-4514
723-4519

Trudel & Seguin

OPTICIENS D'ORDONNANCES
LUNETTES ET VERRES DE CONTACT

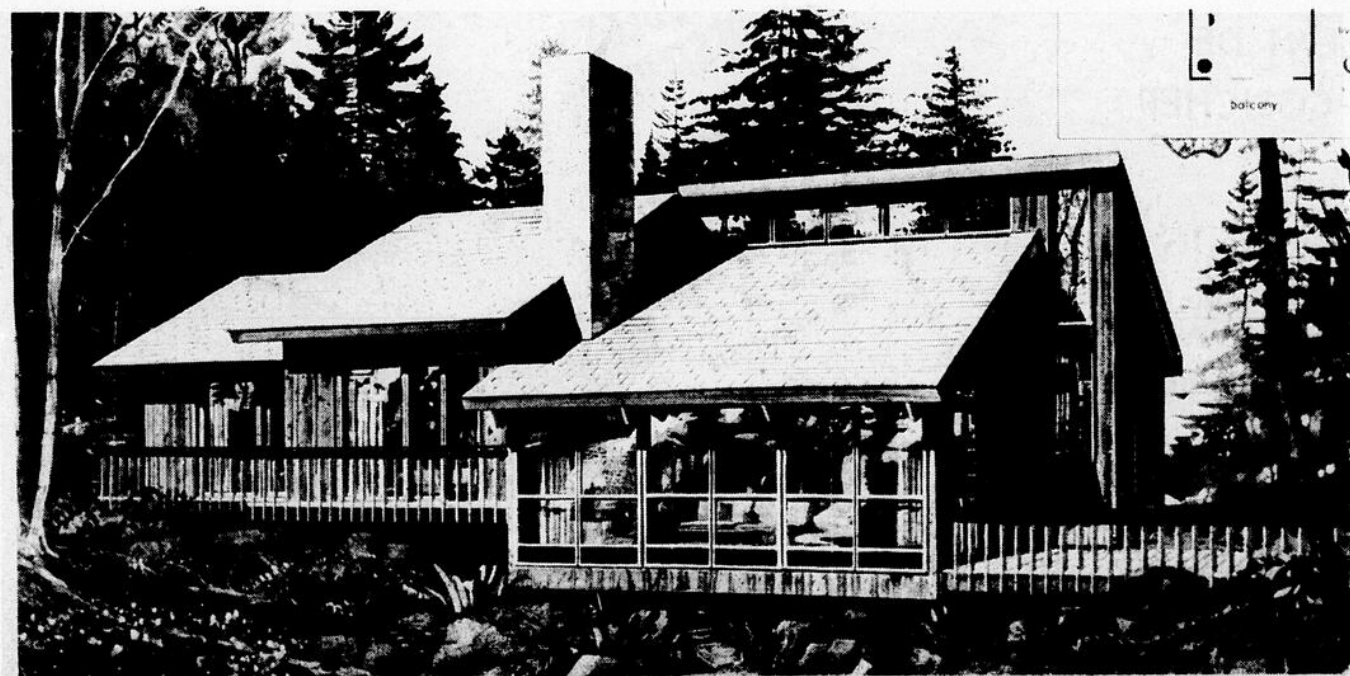
GUY ROY CONSTRUCTIONS présente ses magnifiques demeures 1975

- Plafond voûté ● Salle de séjour deux étages avec galerie surplombante. ● Salle de séjour à niveau décalé et en contrebas.
- Fenêtres hautes et vitres panoramiques sécuritaires, préservant toutefois votre intimité ● Bois séché au four de 1ère qualité
- choix de 36 modèles de maisons ou chalets

DES DEMEURES QUI NE COUTENT PAS CHERS!

Vous ne payez pas davantage pour les demeures GUY ROY, aux lignes modernes et à l'élégance soignée que pour les maisons courantes où l'imagination fait défaut

CONSTRUCTION SUR VOTRE TERRAIN, OU SUR UN DE NOS TERRAINS DANS LES ENVIRONS DE RIMOUSKI



Une autre
maison modèle

**GUY ROY
CONSTRUCTION**

vendue à
M. Bill Gleezon
de retour à Rimouski

**VOYEZ
GUY ROY
CONSTRUCTION**

9 Ouest 13ième rue
723-6303

EXCLUSIF A RIMOUSKI

Des élections scolaires chaudement contestées

On n'a jamais vu autant d'intérêt pour les élections scolaires dans certains secteurs du territoire de la commission scolaire La Neigette. Seulement deux commissaires sortant de charge ont été réélus par acclamation, lundi, jour de la mise en candidature: Mme Gisèle Saint-Pierre-Beaulieu, de Saint-Robert-Sud, et M. Pierre Parent, de Bic.

Onze candidats et candidates se disputeront les suffrages de l'électorat, d'ici le jour de la votation, lundi, le 9 juin, entre 9 et 19 heures.

M. Pierre Gagnon, du secteur Luceville-Saint-Donat, a démissionné. Deux femmes, Mmes Fernande Michaud et Marie-Ange Fournier, tenteront de se faire élire pour occuper le siège no 19.

Quant au siège no 13,

abandonné par M. Roger Desrosiers, c.a.; il est disputé par M. Paul Bellavance et Mme Monique Vézina-Parent.

Mme Marielle Saint-Hilaire, du siège no 8, a pour adversaire M. Réjean Lebel.

C'est Mme Yolande (Raymond) Sirois, au siège no 12, qui devra affronter trois adversaires: MM. Benoit Lévesque, Rosaire Arseneault et Gérald Saint-

Pierre, 2.800 électeurs.

Le Dr Georges-Henri Gagnon a pour adversaire M. Léonidas Lévesque, ex-échevin de la Ville de Rimouski.

Les paris sont ouverts. L'enjeu vaut le déplacement. Propriétaires et locataires, âgés de plus de 13 ans, n'ont plus que l'embarras du choix.

A.G.

Ce qu'est la "bibitte"

Identification probable. "Giant water bugs" ou "electric light bugs". (Punaise géante aquatique).

Elle fait partie de l'ordre des hémiptères, du sous-ordre des crypt-cerats et de la famille des belostomatidae.

Cet insecte carnivore mesure de un à quatre pouces de long. Il n'est pas venimeux, mais peut mordre sévèrement lorsque manipulé. Il vit au fond des lacs. Etant un prédateur aquatique, il attrappe les

tétards, les petits poissons, les insectes et suce le sang.

Les adultes se déplacent d'un lac à l'autre en volant et sont attirés par les lumières électriques. C'est probablement ce qui peut expliquer leur présence quand même assez rare en ville.

Références: Metcalf, C.L. et Flint W.P., *Destructive and useful insects*, 4e édition. McGraw-Hill Book Company, New York, 1962, pp 220 et 222.

André Rioux

Les postiers de Rimouski attrapent le virus McKasey

Les postiers du bureau de poste de Rimouski ne sont pas entrés au travail vendredi dernier. Ils voulaient, par ce geste, protester, contre la lenteur des négociations qui se déroulent actuellement entre leur syndicat et le ministère des Postes.

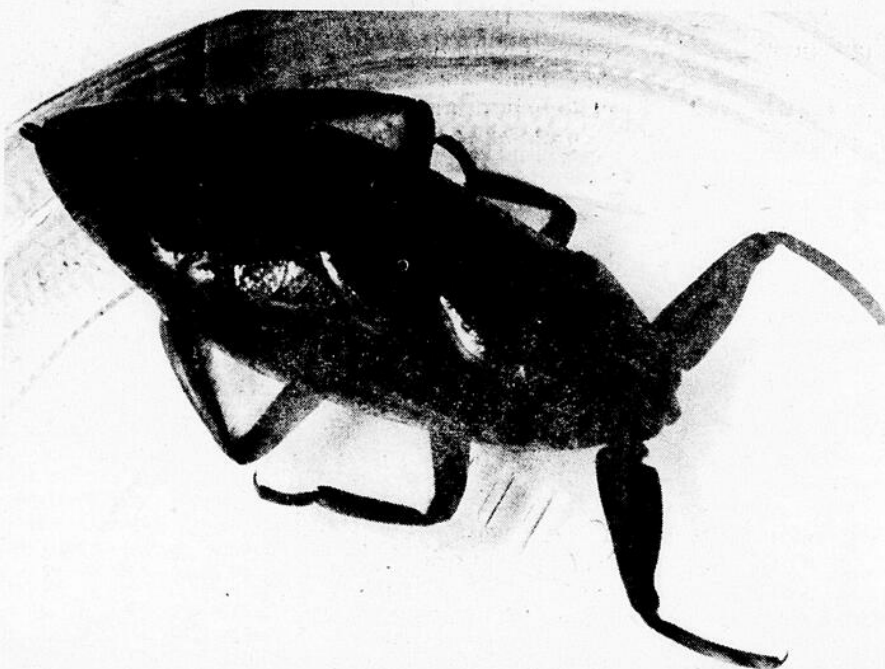
Les vingt-deux postiers ont été atteints du virus McKasey qui en a terrassé plusieurs depuis quelque temps à travers tout le pays. Ils ne sont pas entrés au travail comme plusieurs de leurs confrères de l'Est du Québec.

Selon le secrétaire du syndicat des postiers de Rimouski, M. Claude Leblond, ce geste se veut une protestation devant la lenteur des négociations. Les postiers veulent de cette manière forcer le ministère à revenir à la table des négociations.

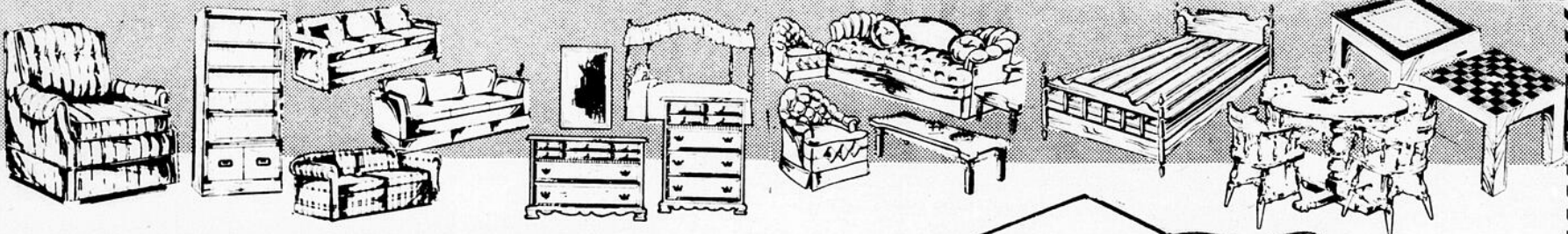
Bien que les postiers n'aient pas été au travail, la distributions du courrier s'est faite normalement puisque les facteurs ont fait leur tournée normalement. Par contre, les retards provoqués par l'arrêt du travail des postiers ont été repris rapidement.

Selon M. Leblond, on peut s'attendre à ce que les travaux continuent normalement au cours des prochains jours. Rien ne laisse croire que les postiers cesseront de travailler à nouveau, du moins dans la région de Rimouski. Mais il s'agit, souligne M. Leblond, d'une action qui s'inscrit dans le cadre d'une négociation nationale.

N.P.



VENTE DE TROTTOIR



LIQUIDATION DE TOUS LES MEUBLES EN MAGASIN

TELS QU'AMEUBLEMENT DE

- CHAMBRE A COUCHER
- SALON
- CUISINE
- FAUTEUILS BERGANTS

TAPIS COMMERCIAL

à 2.⁹⁵ la verge

SET DE SALON

à partir de 179.⁰⁰

AINSI QUE DES APPAREILS MENAGERS A

MEUBLES DESJARDINS ENR.

A L'AVENIR

MEUBLES
DESJARDINS ENR.

VA SE CONSACRER
ENTIEREMENT
à la vente de
tapis de toutes
sortes et
des appareils
TOSHIBA

1450 BOUL. JACQUES-CARTIER.

MONT-JOLI. 775-4683



MANIFESTE

LA COOPÉRATION, OUTIL DE LIBÉRATION

le mouvement national des québécois

Le mouvement coopératif, sujet de fierté, motif d'espoir

Le peuple québécois a toujours combattu, et continue de combattre, pour s'assurer le respect de son identité collective, sur plusieurs fronts à la fois.

Il a combattu pour le respect de ses droits civils et religieux. Il a lutté avec détermination pour la reconnaissance de son originalité culturelle et linguistique. Il a réclamé inlassablement les pouvoirs politiques nécessaires à son développement. Il a tenté de forger des instruments qui lui permettent de prendre en main le contrôle de son économie.

À cet égard, l'existence des coopératives au Québec démontre que les luttes du peuple québécois ne sont pas toutes demeurées vaines, bien au contraire.

Le mouvement coopératif, issu du peuple, conçu en vue de répondre à ses besoins propres et contrôlé par lui, reste pour tous les Québécois une expérience dynamique de solidarité et de démocratie économique, un lieu d'action qui a permis à des gens ordinaires d'avoir accès au contrôle et à la propriété collective.

Non seulement le mouvement coopératif doit-il être un sujet de fierté pour tous les Québécois, mais il doit susciter leur adhésion et leur solidarité.

La réussite du mouvement coopératif québécois, malgré certaines faiblesses, constitue une inspiration et un motif d'espoir pour l'avenir du peuple québécois.

Un état complice du colonialisme et de la domination économique

Si une telle forme d'organisation économique existe aujourd'hui et a toute la portée qu'on lui reconnaît, les Québécois ne le doivent qu'à eux-mêmes. Le mouvement coopératif a toujours été seul, avec sa bonne volonté et son militantisme, sans appui réel de l'État québécois.

Cet État a toujours fait corps avec le capitalisme. Ses dirigeants sont issus et formés à l'école du libéralisme économique et leur foi souvent aveugle à l'entreprise privée et au laisser-faire économique les a bien mal préparés pour comprendre les besoins, les possibilités et les limites du mouvement coopératif.

Dans cet État, les organisations économiques collectives, dont les coopératives, ont fait figure de marginalité par rapport aux organisations capitalistes.

Tout cela subsiste avec plus de force que jamais. Les entreprises capitalistes bénéficient d'un large soutien de l'État et d'une aide financière considérable, à même les taxes des Québécois, aide qu'il refuse le plus souvent aux entreprises coopératives québécoises.

Tant que persistera ce régime, le mouvement coopératif ne pourra qu'être ralenti dans son développement.

Le mouvement coopératif doit être agent de changement et de développement

À cause même de son origine et de sa philosophie, le mouvement coo-

pératif doit refuser d'être le complice des valeurs promues par le capitalisme et endossées par l'État actuel.

À l'esprit de profit et d'exploitation, la coopération oppose un esprit de partage et de solidarité; aux caractères privé et étranger de la propriété capitaliste, la coopération oppose une dimension à la fois collective et autochtone.

À l'alliance des capitalistes avec les groupes conservateurs de la société, la coopération oppose un esprit d'ouverture aux initiatives populaires et une alliance toute naturelle avec les groupes progressistes et les milieux peu favorisés, étant née en ces milieux et ayant trouvé là ses principaux artisans.

Aussi, le mouvement coopératif québécois doit-il être mis en situation de développement; il y va de la volonté et de la responsabilité de tous les agents de la coopération, particulièrement les coopérateurs et les dirigeants du mouvement coopératif.

L'appui et la participation des coopérateurs sont indispensables à la mise en chantier de nouveaux projets coopératifs. Les coopérateurs sont les véritables propriétaires de l'entreprise coopérative et il leur revient de veiller à ce que soit respecté l'idéal coopératif et à ce que les orientations définies par leur mouvement respectent leur volonté.

Les dirigeants du mouvement coopératif doivent être de véritables leaders capables de projeter le mouvement vers l'avant, capables d'être de véritables bâtisseurs de projets collectifs emballants pour l'ensemble de leurs membres et pour tous les Québécois. Une plus grande innovation aux plans de l'information et de l'éducation coopérative, des contacts plus étroits et

plus dynamiques avec les membres et la promotion d'une inter-coopération plus grande et ce, à l'échelle de tout le mouvement coopératif, sont des voies d'action tout indiquées pour les dirigeants du mouvement coopératif québécois.

Le mouvement coopératif a besoin de grandir, particulièrement dans le secteur de la consommation, au niveau des biens alimentaires. Il y a là, à court terme, des avenues de développement d'urgence et une porte d'entrée efficace dans le secteur plus large de la production.

Ici, une responsabilité toute particulière repose sur les épaules de la plus importante de nos institutions coopératives, le Mouvement Desjardins. À son niveau, plus qu'à tout autre, doit être compris que la coopération doit engendrer la coopération; que sa solidarité ne doit pas être que morale; elle doit être financière, humaine et technique.

Récupérer les pleins pouvoirs politiques

Le développement même du mouvement coopératif requiert la promotion dans l'ensemble de la société québécoise, de nouvelles valeurs, plus communautaires et plus collectives de même qu'une redéfinition de la place et du rôle de l'État à l'égard des formes d'organisations collectives et économiques des Québécois.

L'État québécois devrait avoir comme objectif prioritaire le contrôle de l'économie du Québec par le peuple québécois et il devrait en conséquence, être le meilleur allié des entreprises à caractère coopératif.

Le cadre confédératif actuel, à cause même des limites politiques qu'il impose au gouvernement québécois, constitue une entrave au plein développement, et de notre économie, et de nos entreprises collectives et proprement québécoises. Le contrôle des tarifs douaniers, des importations et des exportations, le pouvoir illimité de taxation sont des pouvoirs essentiels pour une plus grande maîtrise de notre développement économique.

Le contrôle de l'économie québécoise et le développement de ses organisations économiques propres devront nécessairement passer par la récupération, par l'État québécois, des pleins pouvoirs politiques; là est la nécessité de l'indépendance.

Le sens de l'indépendance: vers une société nouvelle.

L'indépendance politique du Québec devra être un premier pas vers la mise en chantier de projets collectifs authentiques particulièrement au plan économique. L'indépendance n'est pas qu'une affaire de pouvoir c'est un défi collectif que nous relevons, c'est une société nouvelle que nous nous engageons à édifier.

Cette société sera nouvelle et authentique dans la mesure où elle assoiera son développement sur les aspirations profondes des Québécois, sur leurs besoins collectifs, et dans la mesure où elle fera appel à leur participation et à leur responsabilité. Cette société sera nouvelle en autant qu'elle contribuera à détruire systématiquement les formes de colonisation

et d'exploitation maintenues dans le passé. Cette société sera nouvelle enfin en autant que ses politiques aient pour premier objectif la libération économique de tous les Québécois, particulièrement les moins favorisés du régime actuel.

La libération nationale du Québec devra engendrer une véritable libération économique de tous les Québécois. La coopération, parce qu'elle est une forme réelle de solidarité économique, devra être considérée par l'État québécois comme un mode d'organisation économique privilégié et destiné à participer à cette libération fondamentale.

L'indépendance du Québec deviendrait un bien vil piège si elle devait signifier le maintien, dans un cadre québécois, des formes d'inégalités et d'injustices actuelles ou la prise du contrôle économique par quelques technocrates ou petits capitalistes de chez nous. C'est l'ensemble des Québécois qui doivent prendre ce contrôle et cela, par autant de moyens qui leur assurent une participation démocratique réelle.

Autant l'État québécois colonisé a été au service des intérêts étrangers et capitalistes, autant l'État québécois libre devra être au service des intérêts des Québécois et de leurs formes d'organisations collectives. La plus importante et la plus enracinée de ces organisations économiques reste le mouvement coopératif, et appuyer clairement celui-ci ne pourra que finalement servir les intérêts économiques des Québécois.

Rimouski,
7 juin 1975.



PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC. EST PAR LES PRESENTES. DONNE PAR HUBERT DUBÉ, Greffier, que le Conseil de la Cité lors de sa séance régulière tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski, le 2 juin 1975, a adopté le règlement MILLE QUINZE (1.015) en amendement au règlement 943 décrétant le contrôle de l'arrosage des pelouses.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Rimouski ce troisième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité



AVIS PUBLIC

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC. EST PAR LES PRESENTES. DONNE PAR HUBERT DUBÉ, Greffier, que le Conseil de la Cité a, lors de sa séance régulière du 2 juin 1975, adopté le règlement MILLE SEIZE (1.016) en amendement au règlement 1.008 concernant le zonage pour réduire de 13 pieds à 9 pieds minimum la marge d'isolement latérale du côté ouest du lot P. 48-4 et pour accepter à une profondeur moindre de 85 pieds certain lots ayant front sur les rues Eudore Couture et Mgr Carboneau déjà tracées au Plan Directeur avant l'entrée en vigueur du règlement 1008.

AVIS PUBLIC est de plus donné que pour satisfaire aux dispositions de l'article 426 de la Loi des Cités et des Villes, tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Cité de Rimouski sont convoqués à une Assemblée Publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski, MARDI le 10 juin 1975 à 7:00 hres p.m., et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs propriétaires et pris par eux en considération conformément à la Loi.

Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité



PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF THE CITY OF RIMOUSKI
TO THE CITIZENS OF THE MUNICIPALITY OF THE CITY OF RIMOUSKI

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN BY HUBERT DUBÉ, City Clerk, that the City Council of Rimouski, has at a regular sitting held at the City Hall, on June 2nd, 1975, adopted by law number ONE THOUSAND AND FOURTEEN (1.014) in the amount of \$630,000.00 to provide the necessary key-money for the execution of public works. Such by-law is now deposited in the office of the undersigned for the information of all interested party.

PUBLIC NOTICE is also given that, to satisfy the provisions of article 593 of the Cities and Towns Act, all electors who are owners of taxable immovables are convened to a public meeting that will be held at the City Hall of Rimouski, on TUESDAY, June 10th, 1975, at 7:00 p.m., where and then the said by-law shall be submitted to the said electors and by them considered according to the law.

Given at Rimouski this third day of the month of June in the year one thousand nine hundred and seventy-five.

Hubert Dubé
City Clerk



AVIS PUBLIC

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC. EST PAR LES PRESENTES. DONNE PAR HUBERT DUBÉ, Greffier, que le Conseil de la Cité a, lors de sa séance régulière du 2 juin 1975 tenue à l'Hôtel de Ville, adopté le règlement MILLE QUATORZE (1.014) au montant de \$630,000.00 pour pourvoir aux fonds nécessaires pour l'exécution de certains travaux. Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

AVIS PUBLIC est de plus donné que pour satisfaire aux dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et des Villes, tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Cité de Rimouski sont convoqués à une Assemblée Publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski MARDI, le 10 juin 1975 à 7:00 heures p.m., et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs propriétaires et pris par eux en considération conformément à la Loi.

Donné à Rimouski, ce troisième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, par les procureurs soussignés que la Cité de Rimouski s'adresse à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la présente session ou à la session suivante, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour confirmer comme faisant partie intégrante de son territoire, le territoire ci-après décrit:

Un territoire comprenant en référence au cadastre de la paroisse St-Germain-de-Rimouski, les lots, ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, emprises de chemins de fer cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

partant du sommet de l'angle Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la ligne Est des lots 184 et 185; partie de la ligne séparative des lots 185 et 186 jusqu'au côté Ouest de la rue Jessop; le côté Ouest de cette rue allant vers le Nord jusqu'à la ligne séparative des lots 184 et 185; partie de ladite ligne séparative des lots en allant vers le Sud-Est et le côté Sud-Est de la rue St-Yves jusqu'à la ligne séparative des lots 183 et 184; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le Sud-Est jusqu'au point de départ.

Ainsi que pour inclure à son territoire cette partie d'un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Rimouski-Est ci-après décrite:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Rimouski-Est, comté de Rimouski, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, une partie des lots 183, 196, 196-A et

leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites à savoir:

partant du point d'intersection de la limite Sud-Est, du lot 183-1 avec la limite Nord-Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la limite Sud-Est du lot 183-1 une ligne courant N 12 degré 54'0 sur une distance de cent pieds (100 pi soit 30.480m), jusqu'à la limite Sud-Ouest de la rue Roy, cette dernière limite en allant vers le Sud-Est sur une distance de trente-quatre pieds et neuf dixièmes (34.9 pi, soit 10.638m), une ligne courant S 41 degrés 56'E sur une distance de cent vingt-sept pieds et soixante-dix centièmes (127.66 pi, soit 38.911m), la limite Sud-Ouest d'une autre partie de la rue Roy courant S 47 degrés 38.4'E sur une distance de cent quarante-trois pieds et vingt-sept centièmes (143.27 pi, soit 43.669m) une autre ligne courant N 40 degrés 50'E sur une distance de deux cent cinquante pieds et deux centièmes (250.02 pi, soit 70.206m), jusqu'à la ligne séparative des lots 181 et 183, partie de cette dernière ligne séparative en allant vers le Sud-Est jusqu'à l'angle EST du lot 183, la ligne EST du lot 183, partie de la ligne séparative, des lots 183 et 184 jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissant le territoire à détacher de la municipalité du village de Rimouski-Est et à annexer à la Cité de Rimouski.

Fait et donné à Montréal, ce deuxième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze.

Les Procureurs de la Cité de Rimouski,

Viau, Bélanger, Hébert,
Mailloux, Beaugregard,
Paquet & Pinard



PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned attorneys that the City of Rimouski will petition the National Assembly of Quebec during its current or next session, for the adoption of a bill to confirm that the territory hereinafter described, forms an integral part of its territory:

Un territoire comprenant en référence au cadastre de la paroisse St-Germain-de-Rimouski, les lots, ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, emprises de chemins de fer cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

partant du sommet de l'angle Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la ligne Est des lots 184 et 185; partie de la ligne séparative des lots 185 et 186 jusqu'au côté Ouest de la rue Jessop; le côté Ouest de cette rue allant vers le Nord jusqu'à la ligne séparative des lots 184 et 185; partie de ladite ligne séparative des lots en allant vers le Sud-Est et le côté Sud-Est de la rue St-Yves jusqu'à la ligne séparative des lots 183 et 184; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le Sud-Est jusqu'au point de départ.

And also to annex to its territory that part of a territory actually forming part of the municipality of the village of Rimouski-Est, hereinafter described:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Rimouski-Est, comté de Rimouski, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, une partie des lots 183, 196, 196-A et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les che-

mins, rues, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites à savoir:

partant du point d'intersection de la limite Sud-Est, du lot 183-1 avec la limite Nord-Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la limite Sud-Est du lot 183-1 une ligne courant N 12 degré 54'0 sur une distance de cent pieds (100 pi soit 30.480m), jusqu'à la limite Sud-Ouest de la rue Roy, cette dernière limite en allant vers le Sud-Est sur une distance de trente-quatre pieds et neuf dixièmes (34.9 pi, soit 10.638m), une ligne courant S 41 degrés 56'E sur une distance de cent vingt-sept pieds et soixante-dix centièmes (127.66 pi, soit 38.911m), la limite Sud-Ouest d'une autre partie de la rue Roy courant S 47 degrés 38.4'E sur une distance de cent quarante-trois pieds et vingt-sept centièmes (143.27 pi, soit 43.669m) une autre ligne courant N 40 degrés 50'E sur une distance de deux cent cinquante pieds et deux centièmes (250.02 pi, soit 70.206m), jusqu'à la ligne séparative des lots 181 et 183, partie de cette dernière ligne séparative en allant vers le Sud-Est jusqu'à l'angle EST du lot 183, la ligne EST du lot 183, partie de la ligne séparative, des lots 183 et 184 jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissant le territoire à détacher de la municipalité du village de Rimouski-Est et à annexer à la Cité de Rimouski.

Given in Montreal, this second day of the month of June in the year one thousand nine hundred and seventy-five.

Attorneys for the City of Rimouski,

Viau, Bélanger, Hébert, 1111
Mailloux, Beaugregard,
Paquet & Pinard.

Cooprix distribue

Lors de la semaine du centre d'achats Cooprix, il y eut tirage de plusieurs prix, dont un minitrail de Honda, gagnée par M. Albert Beaulieu, 602, 1ère rue à Rimouski-Est. Au moment du tirage, on remarquait, dans l'ordre habituel, Germain Provencher, de la promotion de Cooprix, Raymond Lepage, du service de la comptabilité, Jean Brisson de CJBR et Pierre Chassé, président de l'Association des marchands de Cooprix.

Les autres gagnants: Vallier Cimon d'Esprit-Saint (un canot), Patrice Sirois, rue Dollard à Rimouski (tondeuse électrique), Mme Monique Michaud, 166 Fiset; Rimouski (un fauteuil), Jean-Louis Brisson, 303 boulevard du Sommet, Rimouski (bicyclette pour enfants), Eliane Bélanger, 165 St-Jacques, Rimouski (bon d'achat du salon Le Baron), Jocelyne Rioux, Rimouski (bon d'achat de \$25 de la Bijouterie de Rimouski), Jean-Paul Roy, 14 Léonidas, Rimouski (une malle Samsonite), Jeannine



Cassivi, 386 Boul. Jessop, Rimouski (un bon d'achat de \$25 à la Tabagie Tremblay), Alphonse Fortin, St-Fabien (bon d'achat de \$25 à la boutique Le Québécois),

Mme Thérèse Jomphe, 196 Jean-Brillant, Rimouski (un diner pour deux personnes), Denis Corbin, 619 1ère rue, Rimouski-Est (1 diner pour deux personnes), Hélène

Martel, 135 Tessier, Rimouski (un bon d'achat de \$25 au magasin Lasalle), Réal Duchesne, Rimouski (un gâteau géant).

[Photo P.E. Michel Jean]

carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

Hommes-femmes demandés.
Temps plein ou partiel. Automobi-
le nécessaire. Salaire de \$4.00 à
\$6.00/heure. **Téléphonez le soir ou
le jour à 723-1232.**

COMMIS AUX PIECES demandé

Expérience requise. Position à Sept-
Îles, Québec. Très bon salaire. Bi-
lingue de préférence. Genre d'entre-
prise - Machinerie lourde. **Tél.:
1-418-968-9911. 111 rue Maltais.**

BRADOR EQUIPEMENT LTEE

ATTENTION

Etes-vous insatisfaits de votre travail?
Désirez-vous élever votre salaire dans
les cinq chiffres?

Si oui nous sommes à la recherche (d'hom-
mes ou femmes) de 3 représentants sé-
rieux, pour la région de Rimouski. Si vous
êtes âgés de 24 ans et plus, si vous
avez une auto, communiquez avec M. Jo-
seph Menna au numéro **724-8937 de 12hres
à 5hres.**

COMPTABLE DEMANDE

Une firme importante de la région requiert
les services d'un comptable, pour son bureau
à Mont-Joli.

Ce dernier devra avoir une très bonne con-
naissance en comptabilité. Anglais de préférence.

Les conditions sont excellentes et le travail
est permanent.

Pour toute information communiquer à 775-
2213 et demander M. Raymond Ouellet.

Les Tricots de Mont-Joli Limitée
1221 Boul. Jacques-Cartier
Tél.: 775-2213 Mont-Joli, P.Q.

INFIRMIERE AUTORISEE DEMANDEE

L'Hôpital St-Joseph de Rimouski est à
la recherche d'une infirmière autorisée à
temps partiel, pour son département de San-
té Communautaire.

Lieu de travail & Fonction:

Département Santé Communautaire
C.E.G.E.P. de Matane - Santé Scolaire.

Qualifications requises:

1. Infirmière autorisée en règle avec
l'O.I.I.Q.
2. Expérience pertinente en Scolaire né-
cessaire.
3. Devra faire de la prévention en milieu
scolaire au niveau C.E.G.E.P.
4. Personne dynamique, beaucoup d'entre-
gent et d'initiative.
5. Bonne connaissance du milieu "CEGE-
PIEN".
6. Bonne santé.

Toute demande doit être faite par écrit
au plus tard, le 18 juin 1975 17.00 heures,
à:

**Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph de Rimouski,
150 Av Rouleau, RIMOUSKI, Qué.
G5L 5T1**

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cégep de Rimouski requiert les
services de professeurs dans les discipli-
nes suivantes:

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:

Qualifications:

Etre porteur d'un diplôme de premier
cycle universitaire en Sciences de
l'Administration et/ou avoir une expérien-
ce équivalente et pertinente.

Cet emploi est à **temps plein.**

ESPAGNOL:

Qualifications:

Etre porteur d'un diplôme de premier
cycle universitaire en Langues (Espagnol)
et/ou avoir une expérience équivalente
et pertinente.

Cet emploi est à **temps partiel: 9
heures/semaine.**

Date d'entrée en fonction: Septembre
1975

Traitement: Selon les normes du décret te-
nant lieu de convention collective.

Les candidats intéressés sont priés de
faire parvenir leur curriculum vitae et
leur dossier académique (détail des cours
suivis et notes) au Directeur des Servi-
ces Pédagogiques d'ici le 10 juin 1975.

**Cégep de Rimouski
60 Evêché Ouest
Rimouski, P. Qué.**



CITE DE RIMOUSKI
Concours no 75-4

CONTREMAITRE AUX IMMEUBLES

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Est responsable de l'entretien, de la
réparation, de la conciergerie et du bon
état de tous les immeubles qui sont la
propriété de la Cité de Rimouski.

Participe à la réalisation de différents
travaux de construction pour les besoins
de la Cité: (organisation du chantier, surveil-
lance conseils techniques, etc...)

Assume la responsabilité de l'efficacité,
du rendement et des agissements des
employés placés sous sa juridiction.

EXIGENCES

- degré de scolarité: 10 années (minimum)
- posséder au moins 10 ans d'expérience
dans le domaine de la construction
- être apte à diriger du personnel
- posséder un permis de chauffeur

TRAITEMENT

Salaire à discuter suivant les quali-
fications et expérience du candidat. Bénéfi-
ces marginaux et avantages sociaux très
intéressants.

Toute demande d'emploi pourra être
obtenue en s'adressant à:

**CITE DE RIMOUSKI,
Edifice des Travaux Publics
244 est St-Germain,
Rimouski.**

avant le 18 juin 1975, en mentionnant
le concours no 75-4.



Sometal Atlantic Ltée

La Compagnie Sometal Atlantic Ltée requiert
les services de:

DESSINATEURS

Deux (2) dessinateurs-détailleurs (detailers)
de charpente d'acier, possédant un minimum
de 2 ans d'expérience.

CONTREMAITRES

Deux (2) contremaîtres d'usine pour le
département de charpente d'acier et méca-
nique lourde. Les candidats devront pos-
séder une vaste expérience en soudure de
tout genre et en assemblage et manipu-
lation de pièces lourdes. Ils devront avoir
occupé un poste de contremaître depuis au
moins 2 ans.

SOUDEURS

Deux (2) soudeurs ayant 3 ans d'expérien-
ce dans la soudure entièrement automatique
à l'arc submergé (S.A.W.), pour opérer un équi-
pement neuf (manipulator) à l'usine.

Ces postes sont disponibles immédiatement.

Conditions avantageuses.

S'adresser à:

Sometal Atlantic Ltée
217 rue Léonidas
Rimouski
(418) 723-6508

Dessinateurs: demander M. Serge Jac-
ques

Contremaîtres & Soudeurs: demander M.
Julien Morin, Ing.

MONNAIE

Achetons monnaie 1966 et moins. \$0.10-0.25-0.50 cents et \$1.00. 1967-1968 en argent.

S'adresser: 723-8469

CHALET A LOUER

Pour la saison, petit chalet 3 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, tout près de la mer, dans l'anse de Ste-Luce. Pour informations, après 5h00 Tél.: 739-4677.

A LOUER LOGEMENT

Maison plein pied de 5 1/2 pièces, chauffée, située à Nazareth, libre 1er juillet.

S'adresser: 723-7628.

PERSONNEL DEMANDE

Tu es âgé de 25 à 40 ans.

Tu as de l'expérience dans la vente au détail.

Je représente une importante firme spécialisée dans la vente de Meubles et la décoration et j'ai 3 postes à combler:

- Gérant de succursale
- Gérant de ventes
- Vendeur spécialisé dans instruments de musique et électronique. Si tu n'es pas un homme ambitieux, ce n'est pas la peine de me faire parvenir ton "curriculum vitae" à:

Marc l'Arrivée
119 St-Pierre
Matane

CORPORATION DU VILLAGE DE STE-LUCE COMTE RIMOUSKI

Appel d'offres Soumission

La Corporation du Village de Ste-Luce, comté de Rimouski, par les présentes demande des soumissions pour la construction d'un réservoir souterrain. Les plans, devis, formules de soumissions et avis aux soumissionnaires pourront être obtenus au bureau de: Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux & Associés, Ingénieurs-Conseils et sis au 4, 14e rue est, Rimouski contre dépôt de \$100.00. Ce dépôt sera remboursable aux entrepreneurs ayant présenté une soumission sur réception des plans et devis en bon état dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Chacune des soumissions devra être présentée en trois (3) copies et accompagnée d'un chèque visé d'un montant égal à 10% du total de la soumission ou d'une police de soumission (Bid Bond) d'une compagnie d'assurance reconnue payable à l'ordre de la Corporation Municipale du Village de Ste-Luce qui sera remplacée au moment de la signature du contrat par la police de garantie définie à l'avis aux soumissionnaires.

Les soumissions, sous enveloppe scellée seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier jusqu'au 6 juin 1975 à seize heures (16.00) locale.

La Corporation Municipale du Village de Ste-Luce ne s'engage à accepter ni aucune ni la plus basse des soumissions.

H.P. Côté
Secrétaire-Trésorier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE RIMOUSKI

SUPERIOR COURT (Divorce Division) No: 100-12-000089-74

DAME LILIANE LANGLOIS
domiciled at Amqui, district of Rimouski,

Petitioner,

VS

JACQUES PLANTE, domicilié at Leonard Trailer Court, Cold Valley, Illinois, Etats-Unis.

Respondent

The Court orders the respondent JACQUES PLANTE, to appear within 60 days following the first publication of this order: Le Quebec Chronical Telegraph and Le Progrès-Echo de Rimouski.

Take notice that a copy of the motion for the divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the District of Rimouski.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Rimouski, this 14 th of may 1975.

Céline Ouellet
Prothonotary/adj.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE RIMOUSKI

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No: 100-12-000089-74

DAME LILIANE LANGLOIS, domiciliée à Amqui, district de Rimouski,

Requérante

VS

JACQUES PLANTE, domicilié à Leonard Trailer Court, Cold Valley, Illinois, Etats-Unis.

Intimé

La Cour ordonne à l'intimé, JACQUES PLANTE, de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: Le Quebec Chronical Telegraph et Le Progrès Echo de Rimouski.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Rimouski.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Rimouski, ce 14ième jour de mai 1975.

Céline Ouellet
Protonotaire/adjoint

SERVICO ENRG. vous offre

Personnel qualifié en secrétariat à temps partiel.

Secrétariat de tout genre à NOS bureaux et à VOS bureaux.

SERVICE: Correspondance, service de réponse téléphonique, comptabilité.

PHOTOCOPIES: 8 1/2 x 11 et 14: 0.10 et 0.15 et 11 x 7: 0.20. Rabais selon la quantité.

Besoin de personnel à temps partiel.
724-4444 143 St-Germain Ouest 724-4444

GERANT DE SERVICE

Belzile Auto Incorporée (Concessionnaire G.M.)

DESCRIPTIONS: Reçoit les clients, analyse la nature de leurs problèmes, évalue la durée de la réparation, distribue le travail aux mécaniciens, concernés, soit en mécanique ou en carrosserie, s'occupe de l'administration du service telles que facturations, réclamations, commandes d'atelier, etc... De façon générale, voit à la bonne marche des opérations mécaniques, à la bonne relation et à la satisfaction après vente, en tenant compte à la fois du client, du garage et de la Compagnie.

EXIGENCES: Au moins onze (11) ans de scolarité, ou l'équivalent de deux (2) ans d'expérience dans un domaine connexe, soit en administration, gestion ou service au public.

Vingt-cinq ans (25) et plus, maturité, bon jugement, grande facilité en relations publiques. Dynamisme, capacité d'organiser le travail et de gérer du personnel.

REMUNERATION: Salaire avantageux en relation avec les qualifications du candidat et les exigences du poste. Assurance-vie et maladie.

Tous les intéressés sont priés de faire parvenir une demande d'emploi écrit d'ici le 12 juin 1975 à:

Jean-Paul Belzile
Belzile Auto Inc.
600 Jean Rioux
Trois-Pistoles
Comté Rivière-du-Loup

OFFRE D'EMPLOI STENO-DACTYLO

Service: Loisirs, secteur sports

Supérieur immédiat: responsable aux sports.

DESCRIPTION:

- Devoirs généraux d'une sténo-dactylo
- Faire les rapports qui lui sont soumis par son supérieur immédiat.
- Assister à des réunions, rédiger des procès-verbaux.
- Répondre au téléphone, recevoir les visiteurs et donner les renseignements demandés
- Répondre aux lettres de routine et tenue des différents dossiers
- Accomplir toute autre tâche relevant d'une sténo-dactylo

QUALIFICATIONS:

- Diplôme en sténographie et en dactylographie
- Lire, écrire parfaitement le français
- Posséder un minimum de trois ans d'expérience comme sténo-dactylo

SALAIRES & AVANTAGES:

- Salaire selon convention collective des employés de bureau de la Cité de Rimouski pour ce poste.
- Bénéfices marginaux, assurances-salaire congés et vacances tels que stipulés dans la convention collective.
- 32.5 heures de travail par semaine

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur demande d'emploi, avant le 12 juin 1975, à:

CITE DE RIMOUSKI
Service des Loisirs
205, rue de la Cathédrale
RIMOUSKI

Concours: 75-1

Commission de la fonction publique concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.

TECHNICIEN EN ELECTROTECHNIQUE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE - Poste à La Pocatière

FONCTIONS - Monter, vérifier, entretenir et réparer divers appareils audio-visuels; initier le personnel à la manipulation de cet équipement et collaborer à la réalisation de productions et de matériels d'enseignements.

EXIGENCES - Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en électrotechnique OU diplôme de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à secondaire V et 6 années d'expérience pertinente. Toute année de scolarité postsecondaire réussie ayant les sciences et les techniques physiques comme matières dominantes équivaut à 2 années d'expérience.

TRAITEMENT initial de \$6,454 à \$10,547 (en voie de révision)
CONCOURS E2681/25 Date limite pour l'inscription 13 juin 1975

Si le nombre de candidatures soumissionnées par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 337, rue Moreau, Rimouski, téléphone: 724-9220.



REBOISONS

PETITES ANNONCES

Nous recevons vos annonces: Du lundi au vendredi De 9h.00 à midi et de 1h.00 à 5h.00. Les annonces doivent être données avant MIDI le LUNDI pour paraître le MERCREDI. Les annonces sont payables avant publication: \$1.25 minimum de 25 mots et 0.02 sous le mot additionnel.

MAISONS A VENDRE

A VENDRE: Maison de chambres, 24 pièces dont 15 chambres, située au 300 ave de la Cathédrale. Tél.: 724-6882.

A VENDRE: Maisons, prêt accepté par la Société Centrale d'Hypothèque et logement. S'adresser à Roland Lévesque 448 ave de la Cathédrale. Tél.: 723-3772.

A VENDRE: Maison neuve, Prêt consenti par la Société Centrale d'Hypothèque et logement. S'adresser à Gérard Labrie Inc. Tél.: 723-5208.

A VENDRE: Maison unifamiliale, 5 1/2 pièces, avec abri d'automobile. Construction neuve. Située 444, ave Sirois. Construction Métis Inc. Pour information 723-2212 ou 723-9548.

A VENDRE: Maison préfabriquée, directement du manufacturier. A partir de \$14,500.00. Livraison incluse. S'adresser le jour 723-8411.

A VENDRE: Maison de deux (2) logements située au 347 et 351 St-Laurent ouest. S'adresser le jour à 724-7777 et le soir à 723-7982.

A VENDRE: Maisons neuves de 5 1/2 pièces, situées rue Le Conte, Pointe-au-Père ouest et rue Dechamplain.

Luceville. Louis-Philippe Gendron, 378 ave Richelieu, Pointe-au-Père. Tél.: 724-6993 et 629-3644.

A VENDRE: Cause de santé: maison de 2 étages, finie pour l'hiver, comprenant aussi, derrière cette maison: 3 petits chalets meublés louables durant la saison d'été. Située près de la mer dans l'anse de Ste-Luce. S'adresser après 5h à 739-4677.

A VENDRE: Maison mobile 1973, modèle Paramount 68' x 14'. S'adresser après 6h à 736-4824.

A VENDRE: Résidence située au 281 rue Ste-Ursule à proximité de l'Université du Québec. Comprend 8 pièces plus salle de bain. Chauffage à l'eau chaude. Finition extérieure en brique. Terrain aménagé d'arbustes, arbres fruitiers et pelouse. Garage isolé, plancher de ciment et espace pour bricoler, plus un cabanon. Quartier résidentiel, libre immédiatement. S'adresser après 6h à M.A. Lebel à 723-3088.

A VENDRE: Magnifique chalet de 20' x 24', situé sur le bord de la rivière Rimouski (Beauséjour). Habitable à l'année. Tél.: 735-2791.

A VENDRE: Maison située au 338 est, rue St-Germain. Aussi tabagie, au 10 est rue St-Germain. Cause de départ. Tél.: 723-1833 et 723-8235.

A VENDRE: Maison unifamiliale de 5 1/2 pièces, située à la Rivière Hâtée, B.C. Très bonnes conditions. Tél.: 736-4575.

A VENDRE: Maison de 3 logements située à St-Robert. Tél.: 723-8147.

A VENDRE: Maison mobile "Val Bar" 65' x 14', sur terrain de 85' x 100', située entrée est de Bic. Libre immédiatement. Aussi autre terrain pour maison mobile de 85' x 100'. Tél.: 736-5721.

A VENDRE: Maison mobile "Rembec" 1973, 14' x 63', non meublée, 3 chambres, chauffage à air chaud, solage de 8' de haut. Terrain de 60' x 100'. Située à l'entrée est du village de Bic, libre 1er septembre. Tél.: 736-4510.

A VENDRE: Duplex 6 pièces avec sous-sol, construction de 3 ans. Bonnes conditions. Aussi poêle RCA. Tél.: 723-6685.

A VENDRE: Chalet meublé, lac artificiel, situé à 12 milles de Rimouski. Très beau site. S'adresser à 723-7178 ou 724-2315.

MAISONS A VENDRE:
A VENDRE: Maison mobile de 14' x 67', installée galeries avant et arrière portique compris. Très bon état. Prix à discuter. S'adresser à Trois-Pistoles à 851-2143.

A VENDRE: Demi duplex, 6 1/2 pièces, construction 2 1/2 ans, chauffage électrique, libre 1er juillet. Tél.: 723-9100.

A VENDRE: Maison mobile 14' x 61', meublée ou non, toit cathédrale. Prix très avantageux. Déménagement sans frais supplémentaire. S'adresser après 5h.00 à 775-3664.

A VENDRE: Maison unifamiliale 1974, chauffage électrique, entrée "split level" sous-sol partiellement aménagé avec entrée indépendante. Taxes avantageuses. Tél.: 724-7051.

A VENDRE: Maison préfabriquée, directement du manufacturier. A partir de \$14,900. Livraison incluse. S'adresser le jour à 723-8411.

A VENDRE: Bungalow, très beau site, situé à Sacré-Coeur. Terrain de 80' x 150', paysagé et entrée en asphalte. Tél.: 724-2573.

A VENDRE: Maison dont 3 chambres, située rue St-Germain ouest, près de Nazareth, meublée, propre, possibilité de louer au sous-sol, les termes sont financés par le propriétaire avec comptant. Maison commerciale située à Matane, ainsi que local de 24 X 24 à louer. Tél.: 562-1656.

A VENDRE: Maison de deux (2) logements de 4 1/2 pièces, située au 18 rue St-René. Tél.: 724-7262 et 723-7410.

A VENDRE: Maison de deux (2) logements, située au centre ville. Grande cave de ciment avec possibilité d'y faire un logement. S'adresser l'avant-midi ou après 5h.00 à 723-7739.

A VENDRE: Maisons neuves genre bungalow, situées à Pie X, Sacré-Coeur Bonnes conditions. PLAN d'HABITATION LEVESQUE. Tél.: 723-2504.

DIVERS A VENDRE

A VENDRE: Stéréo (meuble) Fleetwood, radio combiné avec table tournante Dual. Aussi stéréo en pièces de marque "Webcor". Guitare "Regent". Casque protecteur pour motard. Bicyclette 16", pour garçon. Tél.: 724-2796.

A VENDRE: Equipement de bois de construction. Tél.: 723-3310 et 724-4134.

A VENDRE: Petit bureau, portes et châssis pour chalet. Bassinette pour bébé. Quantité de téléviseurs noir-blanc, supports de téléviseurs. Haie de 8' de haut. Quantité de lampes sur pied. Tél.: 723-9219.

A VENDRE: Tentures et couvre-lit, ensemble de salle de bain et lampe avec poteau. Tél.: 724-7836.

A VENDRE: Deux caméras Polaroid 450, une caméra 440, à l'état neuf. S'adresser de 9h à 5h à 724-6148.

A VENDRE: Garage en tôle d'acier de 10' x 20' 1 lavabo; 1 porte vitrée; 1 évier complet; 4 châssis; volets pour châssis. Tél.: 738-2241.

A VENDRE OU A LOUER: Machines à écrire et à additionner, à calculer. BELLAVANCE INC, 192 St-Germain est. Tél.: 723-7877.

A VENDRE: Dessous de maisons mobiles pouvant servir de remorque. Tél.: 723-8872.

A VENDRE: Mobilier de cuisine de style espagnol: table avec 4 chaises, buffet vaisselier. Aussi aquarium de 5 pi. de longueur, avec poissons. Capacité de plus de 100 gallons d'eau. Tél.: 723-4866.

A VENDRE: Vendons, échangeons, meubles toutes sortes neufs et usagés: mobilier de chambre, salon, cuisine, poêle, laveuses, TV Zenith, vente service et échange. Les Enchères Chénier Ltée, 183 ouest Saint-Germain. Tél.: 723-7373.

A VENDRE: Equipement complet pour guitariste, comprenant: amplificateur de marque UNIVOX, 105 watts R.M.S. guitare, guitare "Gibson Les Paul" noire avec étui; pédales "Fuzz Wha-Wha" de marque "Fender", pied micro "Shure" PE 54 avec pied. Vente pour cause de départ. Prix raisonnable. S'adresser à Bonaventure à 534-2217.

A VENDRE: 1 divan avec fauteuil; 1 système d'air climatisé, 15,000 BTU; 1 lit de 54 pouces; 1 mobilier de cuisine; 1 sècheuse usagée de 5 ans; 1 téléviseur portatif AC DC; 1 laveuse et une sècheuse; 1 laveuse-essoreuse; 1 balayeuse; 1 poêle de 110 volts; 1 sècheuse usagée de 4 ans. Tél.: 723-2664.

A VENDRE: Meubles de maisons mobiles. Tél.: 736-4329.

A VENDRE: TAXI avec permis provincial dans la ville de Rimouski. S'adresser le soir à 723-6441.

A VENDRE: Mobilier de chambre de style scandinave, entièrement fabriqué en véritable noyer suédois, modèle exclusif. S'adresser après 5h.00 à 724-9913.

A VENDRE: Batterie "Gretch Broadcaster" 1974, couleur bois naturel, 5 cymbales. Tél.: 723-6032.

A VENDRE: Equipement de longue sous-marine de marque U.S. Divers, comprenant: bouteille, harnais, régulateur, couteau, masque, palmes, tuba, très bon état. Tél.: 739-4343.

A VENDRE: Téléviseur couleur 26 pouces, comprenant: radio am-fm et lecteur. Tél.: 724-2400.

A VENDRE: Poêle à l'huile "Entreprise" couleur blanc, très propre. Idéal pour Chalet. Tél.: 723-3669.

A VENDRE: Robe de mariée, grandeur 7 ans. Diadème et voile compris. Tél.: 724-4101.

A VENDRE: 1 presse à foins; 1 rateau filaire; 1 monte-balles. S'adresser à David Lafrance à 898-6237.

A VENDRE: Laveuse, sècheuse usagées, mais en parfait état. Poêle au naphte pour camping. Tél.: 723-6952.

A VENDRE: 14,000 piquets de clôture de 7' de long, de 4 à 6 pouces au petit bout. S'adresser après 5h.30 à 735-2603.

A VENDRE: Ménage complet, en parfait état. Prix à discuter. S'adresser le jour et demandez Francine à 724-9359.

A VENDRE: 1 couvre-lit réversible de 76" x 94"; préfaits pour cuisine et chambres; 1 fauteuil de peluche blanche, état de neuf, pour chambre; 1 tapis de passage, couleur gris et rouge, longueur 16 pi. 7 pouces, Largeur 27 pouces. 2 tapis crochetés, différentes grandeurs. 1 table, dessus formica, pieds chromés. Très beaux lustres, boîtes et poubelle entièrement chromées pour cuisine; 1 toile de vitrine 6 1/2' x 6 1/2', pure toile; oreillers de plume; guitare espagnole et hawaïenne; 1 violon; très jolie nappe brodée au richeur 2 1/2 verges de long par 1 3/4 de verge. Tél.: 723-9405.

A VENDRE: Classeurs pour timbres (collectionneurs), cassettes 4 pistes, vierges ou enregistrées, telles que Beatles, CCR, B.F.O. Gary Glitter, Eric Clapton, Manu Dubango, Deep Purple. Prix de débarras. Tél.: 723-9405.

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE: Terrain de 20,000 pi. carrés, situé rang Beauséjour à 1 mille des limites de la ville. Tél.: 723-2972.

A VENDRE: Terrain de 90' x 100', 2 garages, situé au 401 rue Poirier. Tél.: 723-8411.

A VENDRE: Terrain boisé de 100' x 200', situé rue St-Paul à Bic au coin chemin Voyer. Service d'aqueduc et égouts. Vue panoramique ex-

ceptionnelle. S'adresser après 5h. 30 à 724-2438.

A VENDRE: Terrain de 88' x 73', situé à St-Robert. S'adresser après 6h. 00 à 723-5498.

MOTOS A VENDRE

A VENDRE: Moto de marque "Triumph" 1972, 750 CC, 3 cylindres, très bon état. Tél.: 723-7182.

A VENDRE: Motocross CZ 250, modèle 1974, en très bon état. S'adresser après 5h. 00 à 724-7981.

A VENDRE: Moto HONDA CB 125, 1974, à l'état de neuf, 1800 milles "Scash bar" 2 casques. Prix \$700. Adressez-vous à l'heure des repas à 723-6288.

A VENDRE: Moto HONDA 350, 4 cylindres. S'adresser après 6h. 00 à 723-9333.

ROULOTTES A VENDRE

A VENDRE: Roulotte 1973, 19' 4 roues, à l'état de neuf. Prix: \$2,400. Informations au 176, avenue Lepage.

ROULOTTES A VENDRE:
A VENDRE: Roulotte de voyage de marque "Glendale" 1969. On achèterait une roulotte de voyage de 16 à 18'. Tél.: 723-5658.

A VENDRE: Tente-roulotte "Lionel" 1974, toit rigide, 6 places, toute équipée. Prix d'occasion. Tél.: 723-6684 et 724-2201 et demandez Gilbert.

A VENDRE: Tente-roulotte "Rembec" 8 places, toute équipée, très bon état. Prix \$1800.00 Tél.: 723-7327.

VOITURES A VENDRE

A VENDRE: MG Midget 1974, 3,000 milles, à l'état neuf. S'adresser de 9h à 5h à 724-6148 et 724-7586.

A VENDRE: Capri 1971, 2,000 CC, 4 vitesses pneus radiaux neufs, en parfait état. Tél.: 723-6944.

A VENDRE: Choix de camions Diésel, 10 roues et 6 roues avec bicyclette à air en arrière de 44,000 livres. Tél.: 739-4044.

VOITURES A VENDRE:
A VENDRE: Plymouth 1968, en parfait état. Tél.: 724-7836 et 723-8407.

A VENDRE: Dodge DART 1967, V-8, automatique, pneus radiaux, très propre. Bon état. S'adresser après 4h. 00 à 723-1239 et les fins de semaine à 739-4354.

A VENDRE: Jeep CJ-5, 1974, 1500 milles. Tél.: 723-8965.

A VENDRE: Camion campeur 18 pi. bonne condition. Pour 4 personnes. Equipement complet, très propre. Prix raisonnable. Tél.: 723-3930.

A VENDRE: Cortina sport 1600 GT, 1969, Tél.: 723-3930.

A VENDRE: Ford Capri, 1971, 1600 CC, transmission manuelle, 4 pneus neufs d'été et hiver. Tél.: 723-6032.

A VENDRE: Plymouth Barracuda 1968, transmission automatique, servo direction, peinture neuve, très bon état. Prix \$800. Tél.: 798-4920.

A VENDRE: Camion avec attestation (permis) 10 roues avec pompeuse. S'adresser à St-Alphonse à 388-2185.

A VENDRE: Javelin 1969, 90,000 milles. Prix dérisoire à discuter. Défectuosité actuelle "flywheel". S'adresser à l'heure du souper à 724-6972.

A VENDRE: Datsun 240Z, 1971, très bon état. Tél.: 723-7182.

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER: Logement 2 1/2, 3 1/2, et 4 1/2 pièces, situées dans édifice moderne au centre ville. Chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur à mur. Tél.: 723-6161.

A LOUER: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, situé à 386 boul. Jessop. Libre immédiatement. Tél.: 723-2142 ou 724-9474.

A LOUER: Logements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, chauffés, éclairés, stationnement, situés au 373 rue St-Pierre, libres 1er juillet. S'adresser après 5h. à 724-2389.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, situé à St-Anaclet, libre 30 juin. Tél.: 723-5719.

LOGEMENTS A LOUER:
A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, non chauffé, 2e plancher, situé 1ère rue - Pie X - libre 1er juillet. Tél.: 724-6377.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Centre Hospitalier de Trois-Pistoles

Le Centre Hospitalier de Trois-Pistoles demande des soumissions pour des travaux de peinture extérieure.

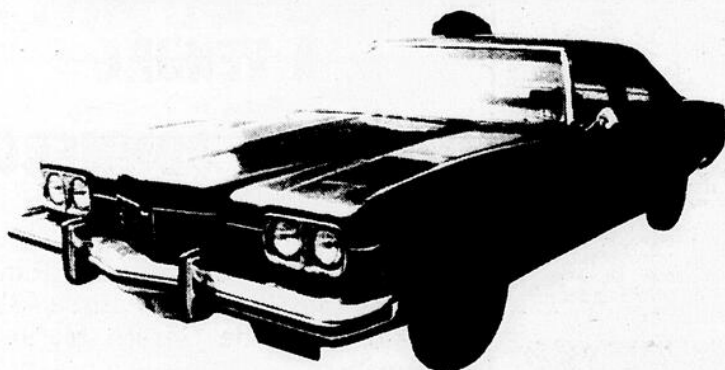
Les intéressés peuvent se procurer la documentation nécessaire quant à la nature de ces travaux en s'adressant au signataire de la présente.

Les soumissions devront parvenir au plus tard, le lundi 30 juin 1975 à 17 heures, à l'adresse suivante:

Centre Hospitalier de Trois-Pistoles
A/S Directeur Général
550 Notre-Dame Est
Trois-Pistoles, P.Q. Tél.: 851-3301

Le Centre Hospitalier n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

A VENDRE PONTIAC BONNEVILLE 1973



Voiture de Taxi avec permis, compteur, radio téléphone et tout l'équipement nécessaire...

COMMNIQUEZ: YVES TRAHAN TEL: 724-4401

Terrain à vendre

Terrain de 100,000 pi. carrés et plus, semi-boisé à quelques milles de Rimouski. Endroit tranquille. S'adresser entre 18h00 à 19h00 à 724-6672.

ON ACHETERAIT CHALET

Chalet situé en bordure d'un lac, sur terrain boisé, situé près de Rimouski.

S'adresser après 4h.00 à 724-9151

A VENDRE PARKING DE ROULOTTES

POUR MAISONS MOBILES

SITUE A ST-ANACLET

informations:

LAVOIE MAISONS MOBILES INC.

765 Boul. St-Germain O
Rimouski
723-8872

PETITES ANNONCES

A LOUER: Petite maison seule, 3 1/2 pièces, dont 1 chambre à coucher. Chauffage à l'électricité, situé à Rimouski-Est, près de l'église. Convient pour couple âgé ou couple sans enfants. Tél: 723-7263.

A LOUER: Deux logements de 4 1/2 pièces, situés rue St-François. Chauffés, entrée de laveuse et sècheuse, libres 1er juillet. Tél: 723-8437.

A LOUER: Deux (2) logements de 4 1/2 pièces, situés rue St-François, éclairés, moquettes, insonorisés, balayuse centrale, câble TV dans les murs. Situés au 374 ouest rue St-Germain (face au P'tit Bedon) Tél: 723-7388.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, semi-meublé, moquettes, électricité comprise. Piscine à l'extérieur. Stationnement avec prise, tout inclus. Libre immédiatement. Location de \$150 par mois. Tél: 724-7919.

A SOUS-LOUER: Logement 3 1/2 pièces, semi-meublé, éclairé, libre 1er juillet. Location de \$120 par mois. Situé à Ste-Blandine. Tél: 735-2765 et 735-2811.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, semi-meublé et 4 1/2 pièces meublé, libres 1er juillet, situés au 178 ouest rue Notre-Dame. S'adresser après 6h: à 724-6464.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, meublé ou non, chauffé, éclairé, situé au bord de la mer dans l'anse de Ste-Luce. Prix très avantageux, libre 1er juin. Tél: 739-3192.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, non meublé, taxes de vidanges et d'eau payées, situé au 240 rue Evêché ouest, libre 1er juillet. Tél: 723-7566.

A LOUER: A partager logement 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, chambre simple ou double, libre 1er juillet. S'adresser après 5h. 00 à 724-2244.

A SOUS-LOUER: Logement meublé, pour le mois de juillet et août. Tél: 724-9078.

A LOUER: Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, libre immédiatement. S'adresser au 467 St-Germain est. Tél: 723-4907.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, dans édifice de 6 logements, semi-meublé, location de \$170.00 Un de 4 1/2 pièces,

meublé, location de \$190.00 Libres 1er juillet. Tél: 724-6752 et 735-2668.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, libre 1er août, situé à Rimouski-est. S'adresser après 5h. 00 à 724-7476.

A LOUER: Logement 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, dans sous-sol, libre 7 juin. Location de \$35.00 par semaine, situé Boul. St-Germain ouest. Tél: 723-6771.

A LOUER: Maison plein pied, 5 1/2 pièces, libre 1er juillet, chauffé, situé Nazareth. Tél: 723-7628.

A LOUER: Maison 12 pièces, libre immédiatement, située au 340 rue Doucet. Tél: 723-5752 et 723-3981.

A LOUER: Maison située au 345 Doucet. Tél: 723-3981.

A LOUER: Logement 5 pièces, situé au 23, 6e rue est. Pie X. Tél: 723-6888.

A LOUER: A St-Anaclet, logement 3 1/2 pièces, non meublé, chauffage électrique, stationnement, libre immédiatement. Location de \$90.00 par mois, situé au 175 rue Principale. S'adresser après 6h. 00 à 724-2744.

A LOUER: Bachelor situé au centre ville, entrée indépendante, moquette, construction neuve. Tél: 723-2166.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, 1er étage, moderne, entrée de laveuse et sècheuse, poêle et réfrigérateur fournis si désirés, situés au centre de St-Anaclet. Tél: 723-3912 et 723-5606.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé au 403 rue Pierre d'Anjou. Tél: 723-7920.

A LOUER: Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, tapis mur à mur. Tél: 724-9726.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, non meublé, situé à Pointe-au-Père, libre 1er juillet. S'adresser après 6h. 00 à 723-5203.

A LOUER: Logement 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, remise, situé au 457 Place Mgr Langis. Tél: 724-4392.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, chauffé, tapis dans le salon, libre fin de juin. S'adresser après 5h. 00 à 723-8746.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé au 387

rue St-Jean-Baptiste est, libre 1er juin. Tél: 723-8149.

A LOUER: Logement 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à St-Anaclet, libre 1er juin. Prix \$125.00 par mois. Tél: 723-9767.

A LOUER: Logement neuf 3 1/2 pièces, libre immédiatement ou 1er juillet, non meublé, chauffage à l'électricité, stationnement double. Tél: 723-9100.

A LOUER: Logement neuf de 3 1/2 pièces, tapis mur à mur, semi-meublé, si désiré, situé sur terrain boisé en bordure du fleuve. Tél: 736-5523.

A LOUER: Logements 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés ou non, libre 1er juin et 1er juillet. S'adresser après 5h. 00 à 724-4979.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, chauffé, entrée de laveuse et sècheuse, location de \$135.00 par mois. Tél: 723-8232.

A LOUER: Deux (2) bachelors meublés et 3 1/2 pièces, semi-meublés, chauffés, éclairés, situés près du centre ville. Libres 1er juillet. Tél: 723-7877.

A LOUER: Logement 5 1/2 pièces, libre 1er juillet, non meublé. Tél: 739-4960.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER: Chambres, entrée indépendante, permission de cuisiner, réfrigérateur dans chaque chambre, situées au centre ville. Tél: 723-6520.

A LOUER: Chambre, tapis mur à mur, permission de cuisiner, située au 362 rue Moreault, Ste-Agnès. Tél: 724-7606.

A LOUER: Chambre, meublé, chauffé, éclairé, permission de cuisiner, réfrigérateur individuel, lavabo, tapis mur à mur, entrée indépendante, stationnement. Pour jeune fille. Tél: 724-4591.

A LOUER: Chambre, meublé, entrée indépendante, cuisine complète, pour deux seulement. Endroit tranquille. Située au centre ville. Tél: 723-6766.

A LOUER: Chambre tapis mur à mur, entrée indépendante, balcon individuel, située au centre ville. S'adresser le soir à 723-7560.

A LOUER: Chambres meublées, permission de cuisiner, situées au centre-ville, libres immédiatement. Tél: 723-7536.

A LOUER: Chambre située au 176 est, rue St-Germain, permission de cuisiner, entrée indépendante, meublée, avec lavabo, moquette. Tél: 724-2525.

A LOUER: Belles chambres simples, ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo, entrée indépendante, stationnement, divers endroits centre ville: rue de la Cathédrale, St-Germain, Evêché, Sainte-Ursule (près de l'Université), Léonard, Blais, Jean-Brillant, (près de l'édifice provincial). Tél: 723-3866.

A LOUER: Chambre, tapis mur à mur, situé près édifice gouvernemental. Tél: 723-7006.

A LOUER: Chambre, meublé, permission de cuisiner, entrée privée, située au centre ville, service de laundromat. Tél: 723-4345.

A LOUER: Chambre simple, entrée privée, tapis mur à mur, accès à la cuisine, situé rue St-Jean-Baptiste. Tél: 724-2320.

A LOUER: Chambre meublée, permission de cuisiner, poêle électrique fourni, endroit tranquille. Située au 300 rue de la Cathédrale à Rimouski. Tél: 724-6882.

A LOUER: Grandes chambres doubles et simples. Permission de cuisiner, service de laveuse et sècheuse. Situées près du cégep et de l'université. Tél: 723-5063.

A LOUER: Chambre située au 207 rue St-Jacques, près de l'hôpital et du Cégep. S'adresser l'avant-midi ou après 5h. à 723-7739.

DIVERS A LOUER

A LOUER: Locaux commerciaux, air climatisé. Prix avantageux. Situé au centre ville. Tél: 723-6161.

A LOUER: Local de 1,000 pi. carrés, libre immédiatement, situé au 192 rue St-Germain est Rimouski. Tél: 723-7877.

A LOUER: Roulotte de 18'. Pour réservations, Tél: 723-6441, au bureau, 527 est St-Germain, ou à 723-2256, taxi St-Louis au 10, rue St-Louis.

A LOUER: Chalets, 3 1/2 ou 4 1/2 pièces, à louer à la semaine ou à la saison, situé à 6 milles à l'est de Rimouski, au bord de la mer, dans l'anse de Ste-Luce-sur-Mer. Face à la plus belle plage de la Gaspésie. Tél: (418) 739-3192.

A LOUER: Tente-roulotte 4 places, toute équipée. Tél: 724-2261.

A LOUER: Chalet meublé, pour la saison, situé à Ste-Luce-sur-mer, du Côté du fleuve à 3-4 de milles du Bec Fin, libre 5 juin. Tél: 739-4949 après 5h. 00.

DIVERS: REPARATION DE TONDEUSES: Location de toutes sortes, comme bacheuse, tondeuses, RIMOUSKI CHAIN SAW, 333 AVE de la Cathédrale. Tél: 723-5132.

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES: Fabriquez vos vins et votre bière. Tout ce qu'il faut à la "Tonnellerie Enr". Ouvert jour et soir. Située au 638, 3e Ave. Rimouski-Est. Tél: 723-4817.

DIVERS: Pourquoi ne pas devenir propriétaire de votre résidence??? Louis-Philippe Gendron, votre seul concessionnaire Désourdy dans votre région. Aussi perron de béton préfabriqué à vendre "Unit Precast". Tél: 724-6993 ou 629-3644.

Nous faisons l'achat, la vente et l'échange de LOADER, TRACTEUR, PELLE HYDRAULIQUE, BACKHOE, SKIDERS, PULP JACK, FORCK-LIFT, TRUCKS, GRADERS, CHENILLE, CHARGEUSE A BOIS DE MARQUE HY-HOE, PRENTICE. Nous pouvons vous fournir toutes ces marques. Pour de la machinerie à bas prix et en bonne condition, communiquer avec Plourde Equipment Limited, 196 Notre-Dame du Lac, Cité Témiscouata ou tél.: 418-899-6840, 418-899-6717.

DIVERS: Achetons, vendons, échangeons meubles et articles usagés. Aussi vendons et échangeons Jrs patins. S'adresser au Seconde Main Enregistré, déménagé au 208 Saint-Cyprien, Rimouski. Tél.: 723-4611.

ON DEMANDE

On demande: Un mélangeur de béton, mu à l'énergie électrique, en bon état. Si intéressé à vendre cet appareil, composer 723-2898.

ON ACHETERAIT

On achèterait: Une poussette parapluie usagée mais propre. Tél: après 5h. 724-6454.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS: Gens ambitieux possédant de l'initiative aux affaires. Si vous êtes sérieux, vous pourriez vous assurer une sécurité financière et vivre heureux. Nous avons peut-être une place pour vous. Adressez-vous à 724-7762.

DORINA: Assurez-vous un bon revenu en vendant à temps partiel ou plein une ligne sensationnelle pour toute la famille: bas-culottes, bikinis, blouses, chandails, pantalons, robe de chambre, sous-vêtements. On recherche représentantes pour Rimouski et la région dans un rayon de 40 milles. Excellentes commissions. S'adresser à Mme Gaby Giasson à 723-8179.

HOMMES DEMANDES: Contrôleur de machine à coudre. Endroit: Sherbrooke, tâche: contrôle de 400 machines pour confections de bas de nylon. Salaire: selon expérience et qualifications. Toute demande sera gardée confidentielle. Appliquez en écrivant: Gérant du Personnel, C.P. 730, SHERBROOKE ou par téléphone à (819) 567-4861.

ON GARDERAIT: Deux couples de personnes âgées. Ces personnes seraient logées, nourries, chauffées, lavées. Meubles et électricité fournis. L'entretien du logement serait fait. Tél: 735-2962.

GARDIENNES

Garderais des enfants de 8h à 5h. Du lundi au vendredi, de 0 à 5 ans. Quartier de St-Germain. Tél: 724-2943.



LES FEUX DE FORÊTS SONT CAUSE DE POLLUTION

Combattez la pollution... prévenez les feux de forêts!

CONSERVEZ L'ENERGIE EN CUISINANT

L'Association des consommateurs du Canada déclare que vous pouvez réduire la consommation d'énergie dans votre cuisine en apportant quelques modifications faciles aux méthodes de cuisson. Il est plus économique de faire cuire au four les aliments qui demandent un long terme de cuisson. La température du four devrait être réduite de 25 degrés pour les plats en verre. N'ouvrez pas trop souvent la porte du four, car chaque fois que vous le faites 20 pour cent de la chaleur s'échappe. Lorsque vous préparez des plats qui doivent cuire pendant longtemps, doublez ou triplez la quantité préparée et congelez les portions supplémentaires. Ainsi vous économiserez du temps, des efforts et l'énergie. Le Bureau national de l'ACC est situé au 251 ouest, avenue Laurier, pièce 801, Ottawa, Ontario, K1P 5Z7.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné qu'à une assemblée régulière du Comité exécutif, tenue mardi le 27 mai 1975, il a été résolu que les bureaux du Centre administratif de la Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent, situés au 320 est, rue St-Germain, seront ouverts aux heures suivantes, à compter du 2 juin 1975:

8:15 à 12:00 heures
13:30 à 16:00 heures

DONNE à Rimouski ce 28ième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-quinze (1975).

JEAN-FRANCOIS LELIEVRE
Secrétaire général et directeur des services financiers

A VENDRE

Duplex en excellentes conditions, financement facile pour acheteur sérieux. **St-Yves.**

Bungalow coquet, grand terrain aménagé, remise, rue Bois-Brillant.

Maison à 3 logements, bonne valeur, revenus avantageux rue Lasalle. **Nazareth.**

Maison canadienne, 2 étages, grand terrain, prix avantageux, située au 3e rang.

Maison unifamiliale, 2 chambres à prix spécial. **St-Robert.**

Maison canadienne, rue Principale St-Anaclet, vue sur le fleuve, bonne valeur.

2 terrains boisés 93' x 80' ch pour construction résidentielle rue du Bosquet.

Maison suisse, 2 étages pouvant faire 2 logements, construction neuve, ambiance intime, située à Rivière Hâtée.

Terrains 100' x 91' pour construction résidentielle ou commerciale, rue St-Jean-Baptiste.

Bungalow 33' x 29' construction neuve, 3 chambres avec sous-sol prêt à finir rue St-Urbain.

Maison style normand, 2 étages avec appartement de 4 1/2 au sous-sol, 15 pièces, vue sur le fleuve, très grand terrain aménagé à Rivière-Hâtée.

Bungalow avec abri auto, construction neuve, 3 chambres, chauffage électrique, terrain 90' x 108'3. livraison immédiate, rue le Conte Pointe-au-Père.

724-6121

A LOUER

CENTRE VILLE

LIBRE IMMEDIATEMENT

- 3 1/2 pièces non meublé

1er JUILLET

- 3 1/2 - 4 1/2 pièces meublés, semi-meublés ou non meublés.

- Appartements chauffés à l'électricité, tapis mur-à-mur, stationnement, service de conciergerie à 179 St-Jean-Baptiste Ouest.

Communiquer à: 724-6121 ou 724-9112

A VENDRE

IMMEUBLE COMMERCIAL

Situé au 174, 2ième rue Rimouski. Terrains 14,650' carrés. Bâtisse 48' x 44'. Autrefois local de Gérard Morin. Pour information.

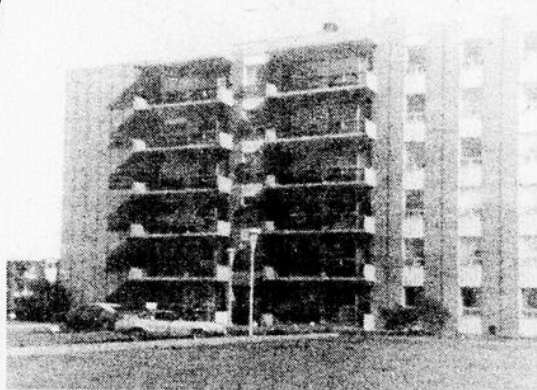
Tél.: le jour: 724-7777.

le soir: 723-7982.

Caisse Populaire de Rimouski

A LOUER

700 pi carré de plancher, chauffage électrique, air conditionné, stationnement à la disposition du locataire situé au 2e étage de la Caisse Populaire St-Pie X 350 rue Cathédrale Rimouski. S'adresser à M. Pierre Lemieux directeur ou M. Emile Labbé, directeur adjoint de l'épargne Caisse Populaire de Rimouski 23 ouest Evêché.
Téléphone 723-3368



RESIDENCE LE VANIER INC.

38 rue Duchesne, Rimouski

VOUS Y TROUVEREZ POUR VOTRE CONFORT:

- * Bâtiment à l'épreuve du feu
- * Appartement insonorisé
- * Buanderie
- * Groupe électrogène en cas d'urgence.
- * Service d'incinérateur
- * Stationnement privé
- * Grand balcon
- * Ascenseurs
- * Système de musique d'ambiance
- * Système d'interphone
- * Tapis mur-à-mur

TOUS CES SERVICES SONT INCLUS DANS LE PRIX DU LOYER

STUDIO MEUBLE 138. à 160.

APP. 1 CHAMBRE semi-meublée 170. à 195.

APP. 1 CHAMBRE Meublée 180. à 205.

APP. 2 CHAMBRES Semi-meublées 210. à 220.

N.B. Variation de prix selon les étages dans l'édifice.



**TRUST
GÉNÉRAL**

courtier
rimouski
724-4106

A LOUER BUREAUX

Tres beaux bureaux modernes situés au centre d'acnats Dominion, au 116 rue St-Germain ouest, Rimouski.

S'adresser:

Montréal (514) 279-9696
Rimouski 723-2432

A LOUER

BUREAUX, MAGASINS ET ENTREPOTS

- 21,000 pieds carrés de plancher, peut être divisé au choix. Situés au centre-ville. Construction récente. Air climatisé. Chauffage électrique. Vaste stationnement.

S'adresser à:

Albert Dionne
723-2223 (bureau)
723-3288 (rés.)

A VENDRE

COMMERCE: Hotel situé à Cap-Chat, comprenant un grand terrain de stationnement, une salle à manger, deux bar-salon, une cuisine et 20 chambres.

COMMERCE: Hotel situé à Cap-Chat, comprenant un très grand terrain de stationnement, salle à manger, bar-salon cuisine et 38 chambres, bâtiment très propre.

COMMERCE: Hotel situé à Rivière à Claude, comprenant un grand terrain de 135 x 135 pi., une salle à manger, un bar-salon, une cuisine, établissement très propre de 50 x 56 pi.

COMMERCE: Usine de fabrication de maison pré-fabriqués et de maisons mobiles, bâtiments de 50 x 150, pi., terrain de 20,000 pi. car. avec tout l'équipement nécessaire pour la fabrication, situé à Cap-Chat.

COMMERCE: Epicerie Licenciée, très grande rentabilité, situé à Amqui.

COMMERCE: Edifice commercial, possibilité d'établir un commerce et le propriétaire éventuel, bâtiment très propre situé au centre ville de Cap-Chat.

ACHATS
ET
VENTES

LES IMMEUBLES
3
mr

COURTIER

1281 Boul. Jacques Cartier, Mont-Joli G5H 2T3
Telephone 775-7186

A VENDRE TERRAIN

Terrain semi boisé pour chalet. Front de 75 pieds sur un lac privé situé à 3 milles du centre ville de Rimouski, dans le 3ième rang est.

Communiquez avec M. Gagné.

TEL: 529-0707

843-5396 (Québec)

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

LOCAL POUR BUREAUX OU MAGASIN

SITUE CENTRE-VILLE
STATIONNEMENT FACILE
MODERNE

CHAUFFE ECLAIRE
TAPIS MUR A MUR
REZ-DE-CHAUSSEE
1000 PIEDS CARRES
LIBRE IMMEDIATEMENT

S'ADRESSER A

bellavance inc.

André Bellavance ou Michel Légaré

723-7877

PROPRIETES A VENDRE



R.R. No 1 Beauséjour aux limites de la ville de Rimouski, bungalow papier briqué, toit français, chauffage à l'huile, 8 pièces, tapis mur à mur, terrain paysagé, patio, jardin, étang, grange, terrain arpenté 64,000 p.c., taxes annuelles \$75.00 - Excellente occasion.



789 Boul. St-Germain Ouest, bungalow 6 pièces plus le sous-sol, terrain paysagé, 80' x 295'. Garage. Prix raisonnable peu de comptant.

Une maison mobile Glendale située à la Rivière Hâtée, Bic.

Une maison mobile Parkwood située au 20 ave Poirier Pte-au-Père.

370 Rue Sirois, bungalow 5 1/2 pièces plus sous-sol et foyer, secteur résidentiel, grand terrain paysagé, entrée pavée, cabanon, maison ensoleillée et impeccable.

Triplex 305 rue Panet, 2 x 5 1/2, 1 x 3 1/2 propriété de qualité et entretenue. Plusieurs extra faits par le propriétaire. Prix raisonnable.

260 et 262 rue Dollard, maison 2 x 5 1/2, en très bonne condition. Prix raisonnable.

Maison d'été au 808 rue de la Plage Sacré-Coeur, vue magnifique sur le fleuve, grande-salle familiale et foyer, 4 chambres à coucher, chauffage air-chaud et électrique, pouvant servir de résidence. Toute offre raisonnable serait considérée.

Voyez en tout temps votre courtier Léonard Gagnon. Venez me voir avec confiance et sans obligation de votre part.

La Grande Place
suite 221 Rimouski

Léonard Gagnon

COURTIER

(418) 724-7550 723-2413

A VENDRE Immeuble Commercial

BATISSE: 23,000 pi. car. Blocs Béton isolés.
CHAUFFAGE: Electricité sur 550 volts.
ENTREE ELECTRIQUE: 550/220 volts.
TERRAIN: 37,000 pi. car. Stationnement asphalté
BUREAUX: Tapis mur à mur.
SITUE: 1801, rue Lindsay, Mont-Joli.
PRIX: Très intéressant; Libre fin juillet
INFORMATIONS: Tel: 775-4345

LOGEMENTS A LOUER

**2 1/2
pièces**

meublées
ou
semi-meublées

LIBRES
1er juin et
1er juillet

SITUES CENTRE-VILLE
SERVICE ASCENSEUR
SERVICE DE CONCIERGE SUR PLACE
SERVICE INTERCOM
ANTENNE TV COMMUNAUTAIRE
BUANDERIE A CHAQUE ETAGE
STATIONNEMENT PRIVE

Edifice Le CHEVALIER
139 St-Germain Est 724-2452

Bâtisse à l'épreuve du feu

A VENDRE



Devenez propriétaire. Ristourne de \$500.00 et rabais sur paiement mensuel pouvant atteindre \$96.00 par mois.
Rue Mgr Fortin



VENDU
Magnifique bungalow situé dans un site choisi de la ville. 4 chambres et sous-sol luxueusement aménagé. A visiter!
473 Mgr Courchesne



Belle et vaste maison de style cottage parfaitement située dans Rimouski sur un terrain magnifiquement paysagé. Très beau voisinage.
233 St-Pierre



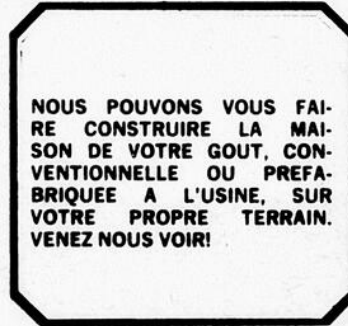
Joli bungalow, construction 1973, abri-auto chauffage électrique. Libre immédiatement.
325 Chapais



Immeuble 2 logements, extérieur en stuc, chauffage à eau chaude 2 zones, revenus intéressants.
396-398 Gagnon



A LOUER: 1200 pi. car. de plancher idéal pour médecin, dentiste, clinique para-médicale, dans Edifice L'EQUILIBRE, 10, Lavoie.
A LOUER: Local commercial 1200 pi. car. dans Edifice Brissson.
A LOUER: 1 1/2, 3 1/2, 5 1/2 pièces, pour occupation en juin et juillet.



NOUS POUVONS VOUS FAIRE CONSTRUIRE LA MAISON DE VOTRE GOUT, CONVENTIONNELLE OU PREFABRIQUEE A L'USINE, SUR VOTRE PROPRE TERRAIN. VENEZ NOUS VOIR!



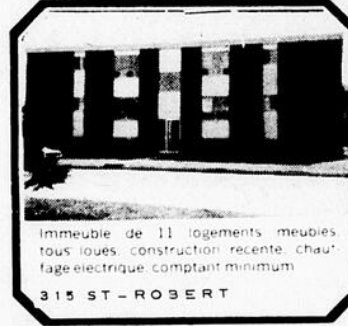
Immeuble de 2 logements au centre-ville, chauffage à l'eau chaude, terrain 12,325 pi. car. Libre à l'achat.
186-188 St-Denis



Bungalow style Mansard, 3 chambres, extérieur en briques, remise et terrain paysagé.
347 St-Robert



Bungalow à prix modique, construction récente hypothéqué au taux de 7.5/8%. Une bonne affaire.
673 Bd Ste-Anne



Immeuble de 11 logements meublés, tous loués, construction récente, chauffage électrique, comptant minimum.
315 ST-ROBERT



Beau chalet de 14 x 32, 2 chambres pouvant être installé sur votre propre terrain. Prix intéressant.

"Si ça t'plaît, appelle-moi donc!"



Gilles Proulx
723-1505



Thérèse G. Carrier
723-7466



J. Bertrand Beaulieu
723-8705



Marcel St-Pierre
724-4742

- Evaluation
- Prêts hypothécaires
- Achat-vente d'immeubles
- Administration et gestion

La Compagnie d'Administration et de Gestion
140 St-Germain O. Rimouski

COURTIER

RIMOUSKI — MATANE — SEPT-ILES

CAG INC.

724-6325

AVIS PUBLIC

No: 100-02-000153-755

Dans la Cour provinciale du district de Rimouski, Soucy Automobile Inc., Demanderesse
Alphonse Breton
Défendeur

Est par la présente donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause soit "une automobile" Oldsmobile Cutlass décapotable modèle 1969, immatriculée 1974 507 A 546 sera vendue au garage Soucy Automobile à 115 St-Germain Ouest, à Rimouski, le 17 juin 1975 à 10hres 30 de l'avant midi.

Donné à Rimouski, ce VINGT NEUVIEME jour de mai 1975.

J. Eugène Belzile
H.J.Q.
30 Est Evêché,
Rimouski

Transport Canada
Marine

Région des Laurentides
District de Québec

**AVIS A LA
NAVIGATION**

Numéro: Q-30

Le 22 mai 1975

Fluve St-Laurent, Rive
Sud - Rivière La Madeleine

Feu à être supprimé

On projette de supprimer définitivement le 2 septembre 1975, le feu du quai de Rivière La Madeleine, (49 degrés 15' 09" N., 65 degrés 21' 20" W.), nomenclature des feux "Atlantique 1975" no 1650.

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au soussigné. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

Cartes: (qui seront touchées) 4002 - 4026.

Jacques E. Clavelle
Gérant de District
Québec



**LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM**

LOGEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS ARTHUR BUIES

1er juillet:

6 1/2 pièces - non-meublé \$205.
Taxes d'eau - vidanges inclus -

ILOTS DES SEIGNEURS

Location immédiate

2 1/2 pièces meublées: \$160.
3 1/2 pièces Semi-meublées: \$170.

Tout inclus: électricité - Chauffage - Taxes d'eau - vidanges - locataire.

**"PISCINE EXTERIEURE
CHAUFFEE"**

EDIFICE ST-GERMAIN 106 St-Germain Est.

Location: Juin-Juillet

1 1/2 pièces meublées \$140.00
Taxes d'eau - vidanges - électricité
chauffage inclus

LOGIS DU BOURGEOIS

(Voisin de l'Université du Québec)

Location immédiate

2 1/2 pièces Meublées: \$160.
3 1/2 pièces semi-meublées: \$170.
5 pièces non-meublées: \$200.

Tout inclus: électricité - chauffage
Taxes d'eau - vidanges - locataire.

**Pour professeurs et étudiants
des cours d'été:**

location au mois ou à la semaine
2 1/2 meublées seulement



**Société Générale d'Administration
de Rimouski, (S.G.D.) inc.**
106 St-Germain E., Suite 101, Tél. **723-4378**
Le soir: 723-2462 ou 723-9837

PROPRIETES A VENDRE:



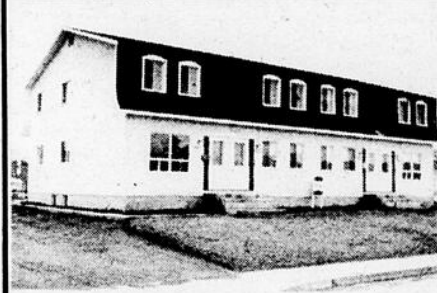
Place du Bourgeois:

Bungalow 24' x 40' éligible à la subvention de \$500. du fédéral, et possibilité d'un rabais de \$96. sur mensualités.



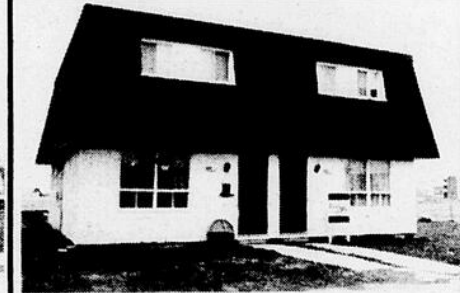
127 + 133 P. Robert Joncas:

Maison en rangée prix très raisonnable. hypothèque 9 1/2%, 30 ans. disponibilité cet été. Mensualités \$136.00 par mois.



173 à 207 Boul. Arthur Buies

6 duplex jumelés - 2 grands logements 6 pces. Grand terrain aménagé. hypothèque 9 1/4%, 25 ans. Bonne rentabilité.



112-114 Place Robert Joncas:

Duplex à revenu. Grand terrain aménagé hypothèque 9 1/2%, 25 ans disponible le 1er août. Achat très intéressant.



106 St-Germain E., Suite 101

Tél: 724-4650
Le Soir: 723-2462
723-9837

A VENDRE

**VOUS DESIREZ VENDRE
VOTRE PROPRIETE?...**

**VOUS VOULEZ UNE VENTE
RAPIDE ET SANS TRACAS?...**

Notre organisation locale et notre réseau de succursales, à travers la province, nous procurent un nombre imposant d'acheteurs.

En nous confiant un mandat pour la vente de votre propriété vous vous libérez des tracasseries des négociations.

Nos représentants sont à votre entière disposition.

N'hésitez pas à communiquer avec l'un d'eux.

J.A. Beaulieu
723-2176

Jeannine P. Boucher
723-3691

Henri-Paul Côté
739-4317

G.O. Morissette
723-3103

Rudy Van-Tolt
736-5361



**TRUST
GÉNÉRAL**

courtier
rimouski
724-4106

A LOUER

LOGEMENTS

1 1/2 { SEMI-MEUBLES ET MEUBLES

2 1/2 { SEMI-MEUBLES

3 1/2 { NON-MEUBLE

4 1/2 { SEMI-MEUBLES

LIBRE IMMEDIATEMENT

LOCAUX COMMERCIAUX & BUREAUX CENTRE VILLE

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS

DU LUNDI AU VENDREDI, 9 h. à 5h.
BUREAUX 724-4106



**TRUST
GÉNÉRAL**

courtier
rimouski
724-4106

LES ELECTIONS SCOLAIRES, C'EST NOTRE AFFAIRE!

Les Comités des Citoyens de St-Germain, St-Pie X, Nazareth et St-Robert invitent la population à s'intéresser et à participer aux élections à la Commission Scolaire La Neigette



Mme Yolande Sirois



M. Paul Bellavance



Mme Marielle St-Hilaire



M. Georges-Henri Gagnon

Un travail énorme a été accompli par nos commissaires au cours du dernier mandat. Trois d'entre eux, madame Yolande Sirois et le docteur Georges-Henri Gagnon, Mme Marielle St-Hilaire sollicitent un renouvellement de confiance. S'ajoute à ces trois commissaires expérimentés et compétents, monsieur Paul Bellavance, citoyen de Rimouski depuis sa naissance, dont les qualités d'administrateur sont bien connues. Ces concitoyens sont dignes de notre confiance et méritent notre appui.

Les Comités des Citoyens de St-Germain, St-Pie X, St-Robert et Nazareth accordent leur appui à ces quatre candidats et invitent tous les citoyens à les soutenir lors des élections scolaires dans les meilleurs intérêts de nos jeunes et de l'éducation.

Merci!

N'OUBLIONS PAS D'ALLER VOTER LUNDI LE 9 JUIN 1975 MERCI DE VOTRE APPUI

ST-GERMAIN

Albert Dionne, prés.
Michel Tessier, sec.

ST-PIE X

J.M. Marquis, prés.
Richard Feuiltault, sec.

ST-ROBERT

Maurice St-Pierre, prés.
Elphège Gagnon, sec.

NAZARETH

Georges-H. Vignola, prés.
Mme Julie Dionne, sec.